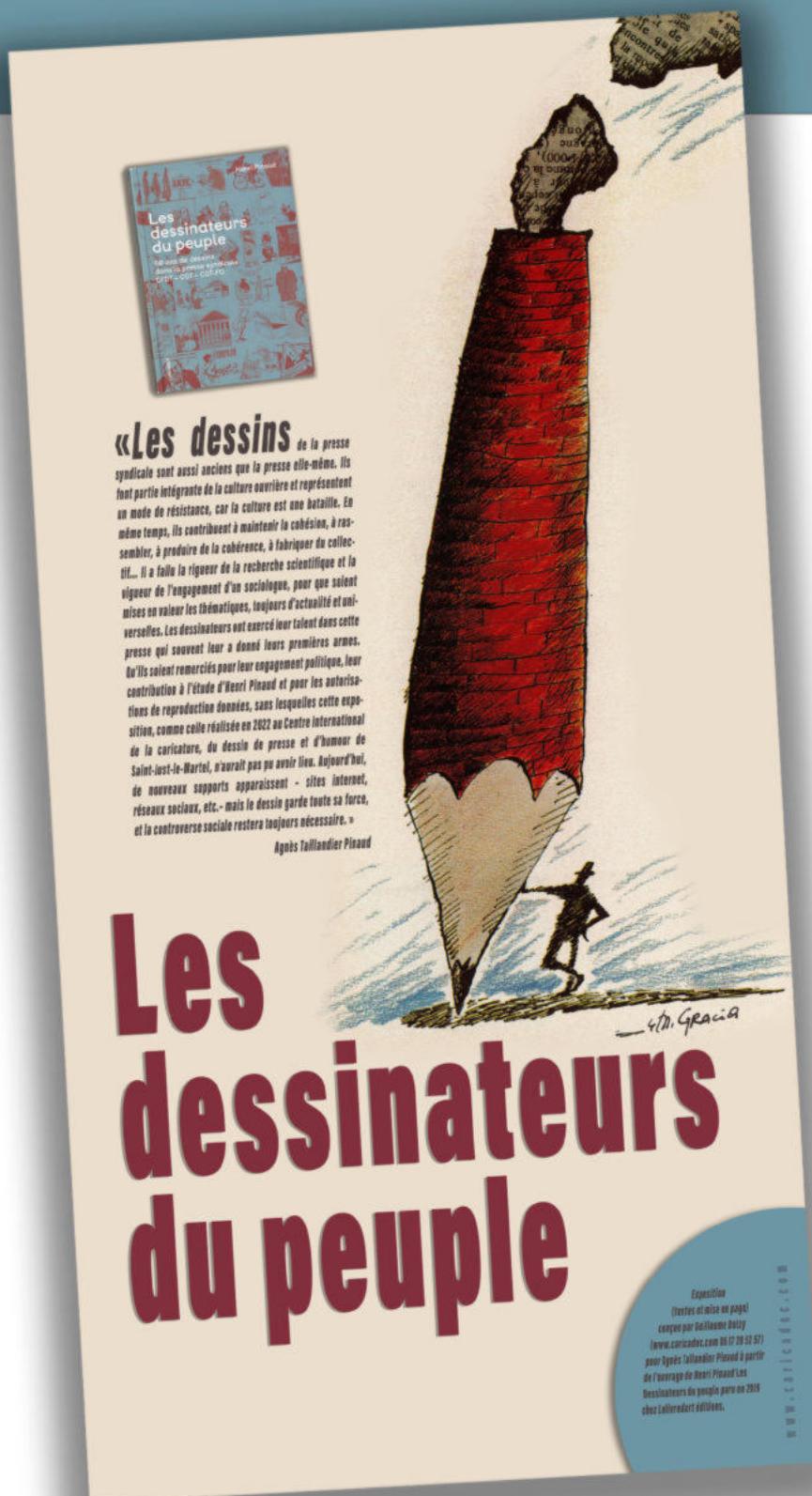


exposition itinérante



«Les dessins de la presse syndicale sont aussi anciens que la presse elle-même. Ils font partie intégrante de la culture ouvrière et représentent un mode de résistance, car la culture est une bataille. En même temps, ils contribuent à maintenir la cohésion, à rassembler, à produire de la cohérence, à fabriquer du collectif... Il a fallu la rigueur de la recherche scientifique et la vigueur de l'engagement d'un sociologue, pour que soient mises en valeur les thématiques, toujours d'actualité et universelles. Les dessinateurs ont exercé leur talent dans cette presse qui souvent leur a donné leurs premières armes. Ils se sont remerciés pour leur engagement politique, leur contribution à l'étude d'Henri Pinaud et pour les autorisations de reproduction données, sans lesquelles cette exposition, comme celle réalisée en 2022 au Centre international de la caricature, du dessin de presse et d'humour de Saint-Jest-le-Marais, n'aurait pas pu avoir lieu. Aujourd'hui, de nouveaux supports apparaissent - sites internet, réseaux sociaux, etc. - mais le dessin garde toute sa force, et la controverse sociale restera toujours nécessaire.»

Agès Tallandier Pinaud

Les dessinateurs du peuple

Exposition
livres et mise en page
conçue par Guillaume Dauty
www.cercadoc.com 06 37 28 52 57
pour Agès Tallandier Pinaud à partir
de l'ouvrage de Henri Pinaud Les
dessinateurs du peuple paru en 2015
chez Lallierdart éditions.

WWW.CERCADOC.COM

Depuis le début du 20^e siècle, le syndicalisme recourt au talent des dessinateurs de presse. C'est ce que montre cette exposition, en s'intéressant plus particulièrement à la période 1960-2010, au travers des publications des trois grandes centrales syndicales CGT, CFDT et FO, et également de la FSU et de SUD.

L'exposition, inspirée du livre éponyme de Henri Pinaud (Ed. Lallivredart, 2019), est composée de 25 kakemonos de 2m/1m.

Contact : lesdessinateursdupeuple@gmail.com

Ci-après, l'ensemble des panneaux :



«Les dessins de la presse syndicale sont aussi anciens que la presse elle-même. Ils font partie intégrante de la culture ouvrière et représentent un mode de résistance, car la culture est une bataille. En même temps, ils contribuent à maintenir la cohésion, à rassembler, à produire de la cohérence, à fabriquer du collectif... Il a fallu la rigueur de la recherche scientifique et la vigueur de l'engagement d'un sociologue, pour que soient mises en valeur les thématiques, toujours d'actualité et universelles. Les dessinateurs ont exercé leur talent dans cette presse qui souvent leur a donné leurs premières armes. Qu'ils soient remerciés pour leur engagement politique, leur contribution à l'étude d'Henri Pinaud et pour les autorisations de reproduction données, sans lesquelles cette exposition, comme celle réalisée en 2022 au Centre international de la caricature, du dessin de presse et d'humour de Saint-Just-le-Martel, n'aurait pas pu avoir lieu. Aujourd'hui, de nouveaux supports apparaissent - sites internet, réseaux sociaux, etc. - mais le dessin garde toute sa force, et la controverse sociale restera toujours nécessaire. »

Agnès Taillandier Pinaud

Les dessinateurs du peuple



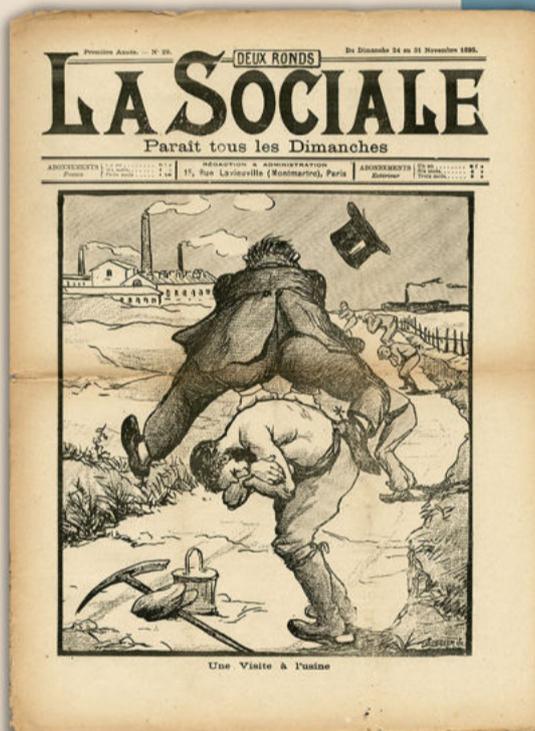
— M. Gracia

Exposition
(textes et mise en page)
conçue par Guillaume Doizy
(www.caricadoc.com 06 17 20 52 57)
pour Agnès Taillandier Pinaud à partir
de l'ouvrage de Henri Pinaud Les
Dessinateurs du peuple paru en 2019
chez Lelivredart éditions.

Une tradition «lutte de classes»

C'est au 19e siècle qu'émergent d'une part le dessin de presse à partir des années 1830 et de l'autre, la classe ouvrière, telle que décrite par Karl Marx et Friedrich Engels dans le *Manifeste du parti communiste* en 1848. Cette couche sociale nouvelle, structurée par le salariat, va rapidement tenir tête à la bourgeoisie, les deux classes s'exprimant au travers de cultures antinomiques. En s'organisant, le monde du travail se dote de journaux : feuilles coopératives et mutualistes, puis bientôt journaux syndicaux, le nouveau mode d'organisation des travailleurs s'imposant à la fin du 19e siècle. Alors que les socialistes en France se montrent rétifs à l'usage du dessin satirique, les syndicalistes révolutionnaires de la Belle Époque s'entourent de crayons talentueux et radicaux. Grandjouan, Delannoy, Paul Poncet, parmi d'autres, vont mettre en image la lutte de classe, l'antimilitarisme, l'anticolonialisme et les revendications sociales pour le compte d'hebdomadaires combattifs nationaux ou locaux comme *La Bataille syndicaliste*, *La Guerre sociale*, *Les Temps nouveaux*, *La Sociale*, etc., ou encore des journaux satiriques comme *L'Assiette au Beurre*. Sans oublier les tracts, les affiches et les brochures militantes, parfois agrémentées d'illustrations. La presse syndicale de l'après Seconde Guerre mondiale hérite de cette tradition qui a réussi à cristalliser, dans les imaginaires, un certain nombre de motifs classistes : le patron ventru exploitant l'ouvrier famélique, le soldat ou le policier réprimant des grèves, le travailleur en révolte, le poing serré, le drapeau rouge, la barricade, la foule en colère, l'usine et ses fumées...

Hebdomadaire satirique, *L'Assiette au Beurre* paraît entre 1901 et 1912, fondé par un éditeur d'origine hongroise. Dans les milliers de dessins publiés par cet hebdomadaire, certains affichent un anticléricalisme, anticolonialisme, anticapitalisme et antimilitarisme virulents.



Syndicalisme révolutionnaire et anarchisme sont très proches à la Belle Époque. L'image anticapitaliste militante se retrouve dans des hebdomadaires politiques en noir et blanc très hostiles à l'exploitation ouvrière, mais qui ne se retrouvent pas dans le socialisme des Jules Guesde ou Jean Jaurès.



LE CAPITALISME

Celui-là fait un travail terrible, inextinguible, à toutes les heures du jour. Mais ces messieurs de la Conférence ne s'en occuperont pas....



1909

1907

Les
dessinateurs
du peuple

01

Trois grandes confédérations



on de nos retraites dé-
unie des actifs et des
que de notre capacité à
d'action avec les autres

Raymond TOURNEMAINE
« Tribune des Retraités »
(Janvier 1960).

Chaque semaine :
LA VIE OUVRIÈRE
l'hebdomadaire du travailleur et de sa famille
diffusé dans les entreprises - Cédex 19
33, rue de Valenciennes - 75019 Paris

Chaque quinzaine :
LES PÈRES
l'organe de l'Union syndicale
205, rue de Valenciennes - C.C.P. Paris

Chaque trimestre :
LES PAYSANS
l'organe de l'Union syndicale
33, rue de Valenciennes - C.C.P. Paris 0700-06

vaillances
Cédex 19

TROIS AMIS DE VOTRE FOYER

**CONGRÈS FÉDÉRAL
SOLIDARITÉ - 2 F.**

lisez
LA VIE OUVRIÈRE
l'organe officiel de la C.G.T.

6 mois... 12 NF
12 mois... 23 NF

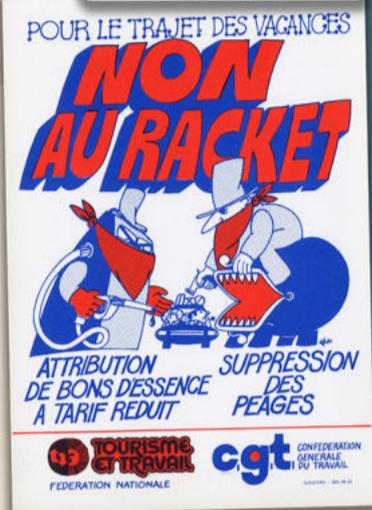
*
Féres - PARIS-19^e
PARIS 4119-17



Après la Seconde Guerre mondiale, la France voit s'installer dans le paysage syndical trois grandes confédérations. Fort d'une montée en puissance de l'organisation des travailleurs au 19e siècle, le syndicalisme a connu un nouveau palier avec le mouvement social de mai-juin 1936 et la signature des accords de Matignon paraphés alors par la CGPF (Confédération générale de la production française - patronat), la CGT (Confédération générale du travail) et bien sûr par l'État.

L'accord officialise à l'époque le principe d'instauration du délégué du personnel, confirme les libertés syndicales et définit comme norme le principe des négociations collectives par branche. Une avancée importante, critiquée par certains comme entraînant une forme d'étatisation des rapports sociaux, une « intégration » des syndicats aux institutions.

Les confédérations sont composées de nombreux "courants" et leurs positionnements évoluent selon les circonstances, les interlocuteurs, et les périmètres - nationaux, de branche, d'entreprise. Même si on voit l'émergence de nouveaux syndicats (Sud, Solidaires) et de nouvelles formes de revendication par des "collectifs", les 3 grandes confédérations, par leur nombre d'adhérents et les activités qu'elles couvrent, demeurent des interlocuteurs incontournables des gouvernements et du patronat.



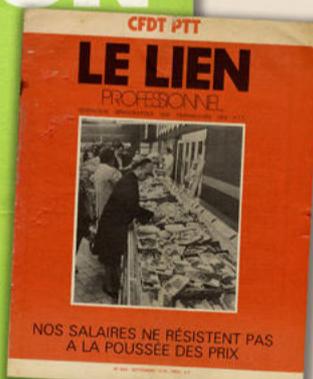
La CGT : née en 1895, la CGT est la première confédération créée suite à la loi de 1884 autorisant les syndicats. Elle initie le principe d'une double organisation à la fois géographique et professionnelle qui structure le mouvement syndical en France. Longtemps traversée de courants proches du Parti Communiste, en particulier après guerre, elle sera accusée longtemps de défendre les politiques définies par l'URSS. Ce lien se distend dans les années 1980-1990, ce qui n'empêche pas aujourd'hui la CGT d'apparaître comme la plus radicale des trois confédérations.



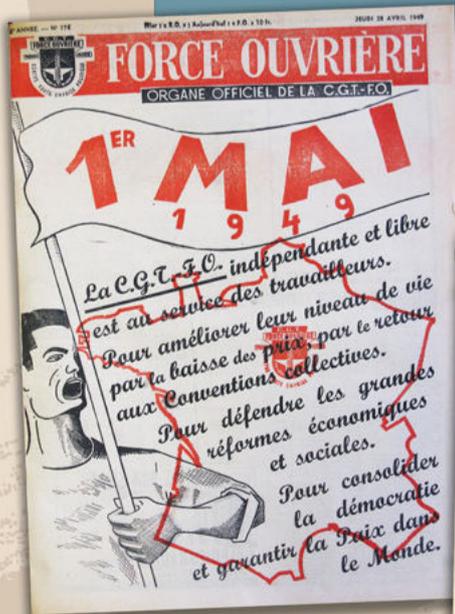
La CFDT : au début des années 1960, une tendance de la CFTC chrétienne pousse à la déconfessionnalisation et devient majoritaire. En 1964, ces militants transforment le syndicat en « Confédération française démocratique du travail », tandis qu'une petite minorité maintient la CFTC chrétienne. La CFDT mène des combats parfois radicaux, défend l'autogestion, le droit à l'avortement, la décolonisation, etc. Dans la décennie suivante, de nombreux militants adhèrent au Parti socialiste, avant que la CFDT fasse le choix d'un « recentrage » à la fin des années 1970, apparaissant dorénavant comme un syndicat « réformiste » qui se projette de plus en plus comme un interlocuteur des institutions et du patronat.

12 DECEMBRE 79 ELECTIONS PRUD'HOMMES

**s'abstenir
c'est donner sa voix
AU PATRON**



FO : en 1947, une tendance réformiste minoritaire de la CGT décide de faire scission pour fonder la CGT-FO. Il s'agit de créer un syndicat qui s'oppose à l'influence du Parti communiste. FO se montre favorable au dialogue avec les gouvernements gaullistes ou le patronat et s'oppose au radicalisme de la CGT ou de la CFDT. Depuis les années 1980, la centrale oscille entre radicalité et réformisme.



CARTEL FORCE OUVRIÈRE de la Fonction Publique
Fédération Générale des Fonctionnaires
Fédération Syndicaliste des P.T.T.
Fédération des Services Publics et de Santé

Force Ouvrière a signé le protocole d'accord 1975 POURQUOI !

- Pour une véritable échelle mobile trimestrielle des traitements.
- Pour un maintien du pouvoir d'achat, renégocié à la fin du 1^{er} semestre.
- Pour une progression modulée du pouvoir d'achat.
- Pour une revalorisation substantielle des bas salaires.
- Pour la poursuite de l'intégration de l'indemnité de résidence et la réduction de la durée hebdomadaire du travail.

L'ACCORD DU 2 FÉVRIER 1975 :

- Réinstalle l'échelle mobile trimestrielle des traitements et pensions.
- Donne un maintien du pouvoir d'achat dont les modalités et les modalités seront négociées en juin, pour la deuxième semaine.
- Approuve une progression modulée du pouvoir d'achat.
- Permet une revalorisation des traitements les plus bas de 200 francs par mois en deux étapes (janvier - juillet).
- Prévoit pour les retraités l'intégration de 2 points de l'indemnité de résidence.
- Réduit la durée hebdomadaire du travail de 42 à 38 h et 1/2.

Un acte syndical et responsable

La signature de l'accord salarial 1975 est un acte syndical et responsable qui apporte des améliorations à la situation des Fonctionnaires et Assimilés.

Le journal - L'Unité - du 8 février dernier, accuse Force Ouvrière de cautionner la politique du pouvoir et reprend ainsi les accusations de la C.G.T. Nous récusons ces affirmations.

Les dessinateurs du peuple



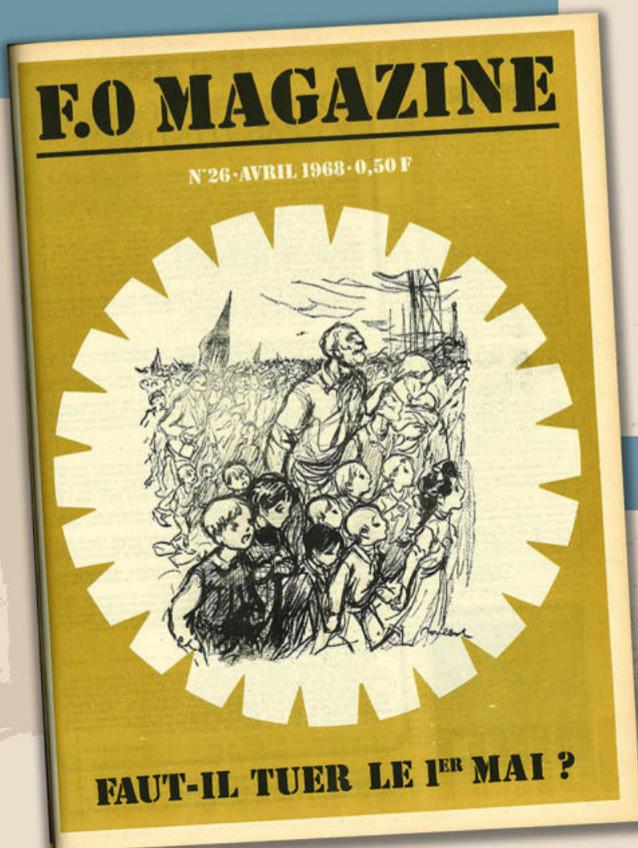
02

La presse syndicale : années 1960-2010

Dans la seconde moitié du 20e siècle, la presse syndicale connaît une forme d'apogée puis de déclin. Apogée, avec des confédérations puissantes et relativement riches, qui publient de nombreux organes de presse (journaux, tracts, affiches) dans lesquels la couleur et le dessin de presse vont s'imposer. La presse syndicale est destinée aux adhérents et militants. Elle a pour objectif de former et d'informer (droit du travail, actualité des luttes, informations internationales...), elle vise à l'émancipation des travailleurs et à la diffusion d'une culture populaire (arts et artistes, conseils ménagers, etc), à alimenter les débats et rendre visible l'action de l'organisation. Jusque dans les années 80, le dessin de presse y tient une bonne place. À partir de cette date, les journaux syndicaux vont décliner, comme toute la presse écrite, sous les effets conjugués de l'évolution des techniques et de la numérisation des médias. La photographie tend alors à prendre le pas sur le dessin de presse, tout comme on assiste à la quasi disparition autour des années 2000 des affiches, encore fort nombreuses vingt ans auparavant. L'émergence de nouveaux syndicats (Sud, Solidaires) favorise un renouvellement - qui reste néanmoins marginal - des pratiques propagandistes.

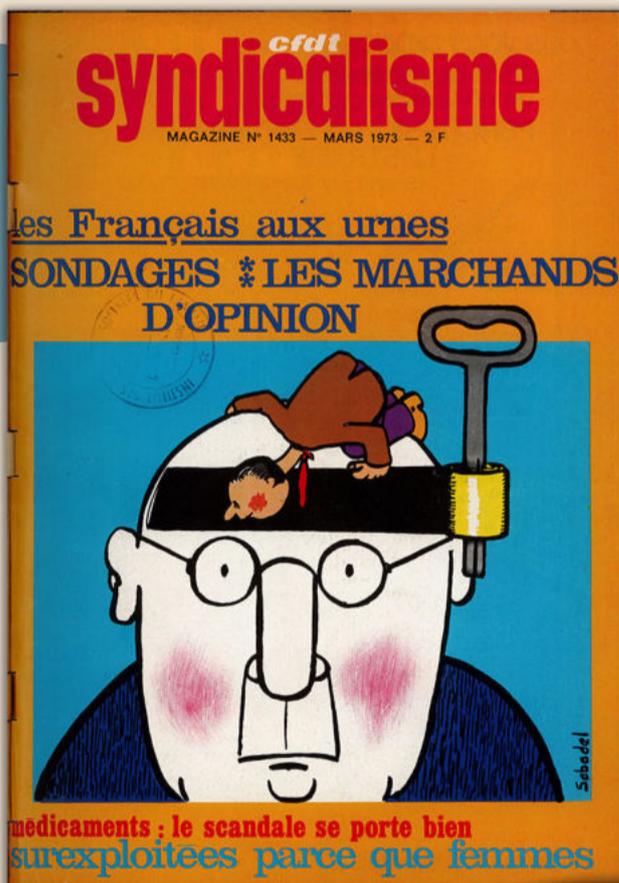
À sa fondation, la CFDT anime la revue *Syndicalisme* lancée en 1936 par la CFTC, organe qui prendra le nom de *Syndicalisme Hebdo* en 1972. L'hebdomadaire, à destination des militants, est longtemps dépourvu d'illustrations. C'est dans les années 1970-1980 qu'il recourt principalement au dessin de presse puis le dessin disparaît progressivement au profit de la photo. Une fois par mois paraît *Syndicalisme Magazine* destiné aux adhérents, publication agrémentée d'images, qui devient *CFDT Magazine* en 1976. Signe d'une évolution majeure, *Syndicalisme Hebdo* passe au tout numérique en 2021.

Force Ouvrière (CGT-FO) naît en 1947 et reprend à son compte l'hebdomadaire éponyme lancé en décembre 1945, lui-même issu de *Résistance ouvrière*. En 1947, *Force Ouvrière* affiche en sous-titre: «Défend la CGT contre toute emprise politique» puis en 1948 «Organe officiel de la CGT-FO». Dès ses débuts, l'hebdomadaire est largement illustré de dessins de presse. Comme les deux autres confédérations, le syndicat publie une version mensuelle de 1965 à 1975 (*FO Magazine*) puis *FO Mensuel* de 1976 à 1984.

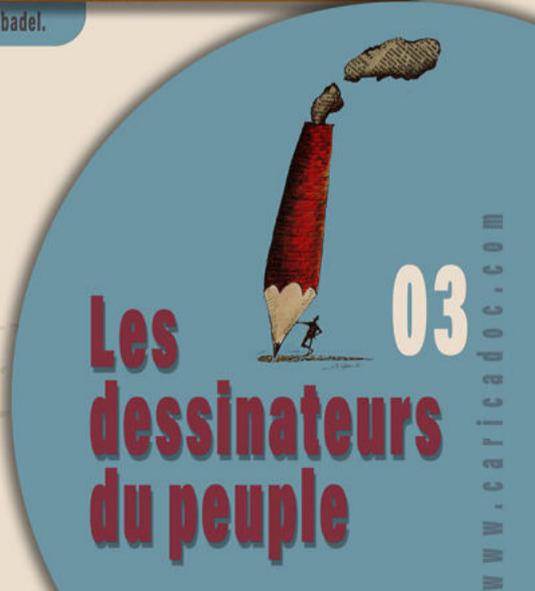


Dessin de Poulbot.

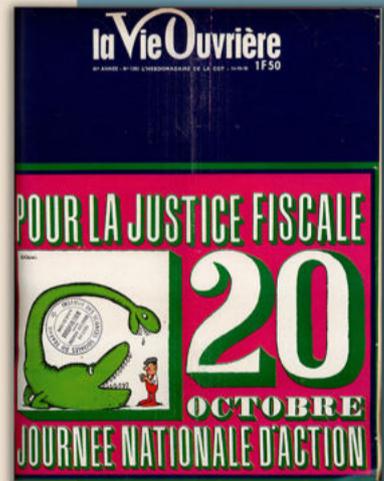
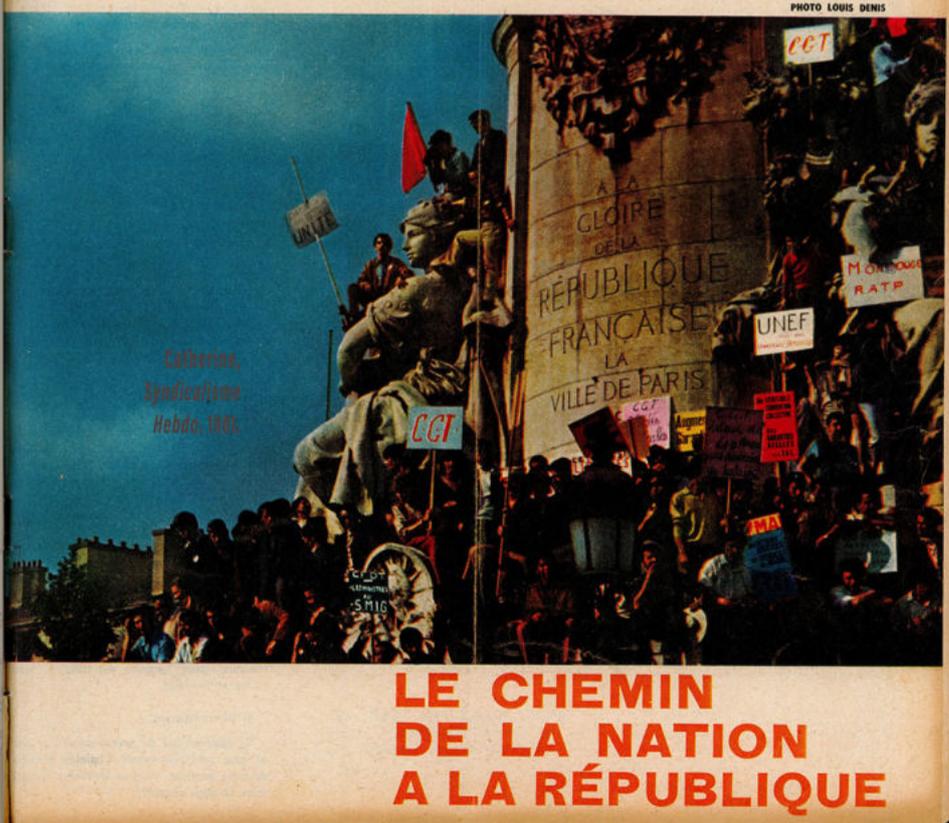
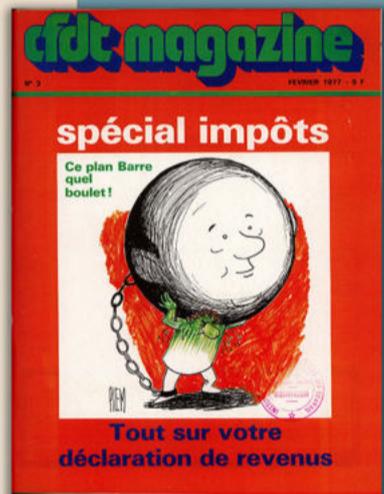
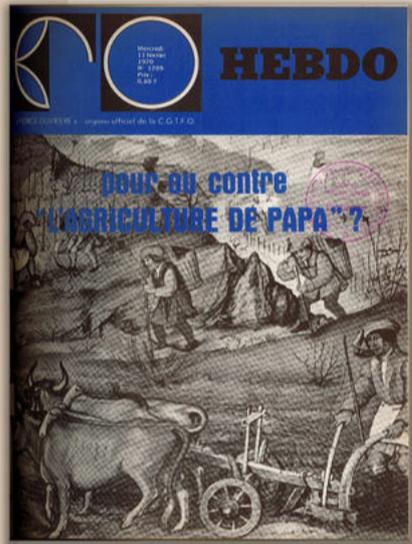
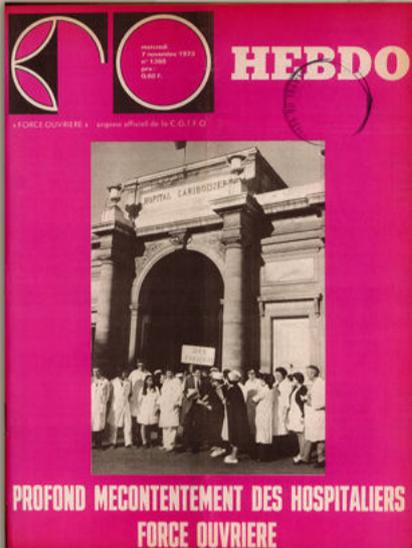
Organe de la CGT, *La Vie Ouvrière* est née en 1909, à un moment où la jeune organisation est traversée par de nombreux débats, en particulier entre révolutionnaires et réformistes. En 1922, à la scission de la CGTU, *La Vie Ouvrière* devient le journal officiel des syndicalistes révolutionnaires. La publication a connu plusieurs formats au cours de son histoire. D'abord hebdomadaire, elle devient *Hebdo de l'actualité sociale* en 1993 puis en 2011 *Nouvelle Vie Ouvrière*, devenue bimensuelle puis mensuelle jusqu'à fin 2021 où elle fusionne avec le mensuel *Ensemble*. C'est la disparition d'un titre historique. *La Vie Ouvrière*, dans ces différentes formules, donnera un large place aux dessinateurs depuis Grandjouan (1910 puis 1928-1929), jusqu'à aujourd'hui.



Dessin de Sabadel.



La presse syndicale (suite)



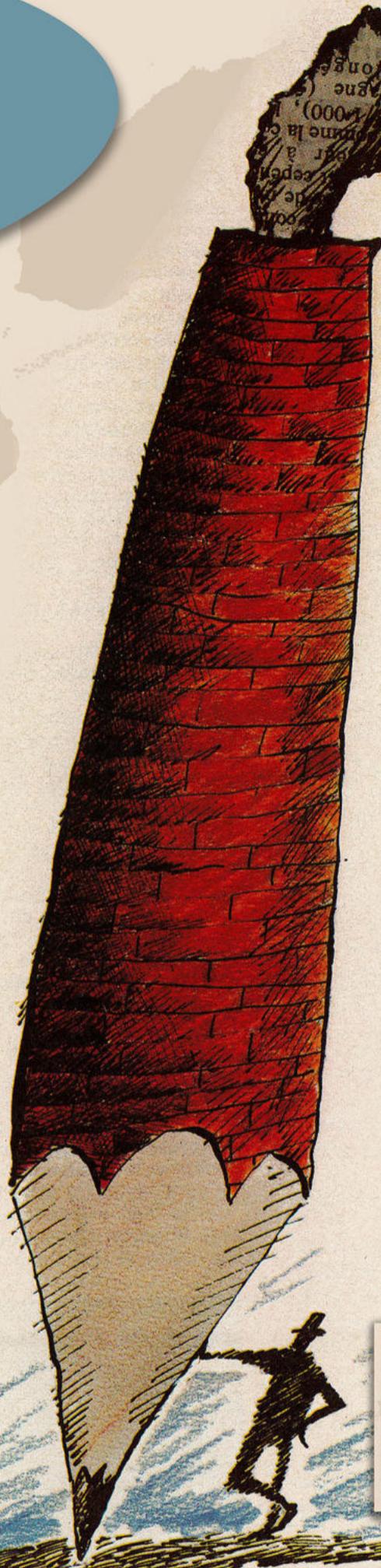
St. Gracia

Dessinateurs, dessinatrices!

Dessiner pour la presse syndicale est autant un engagement qu'un métier. Parfois plutôt l'un que l'autre, mais il s'agit en général d'un équilibre entre conviction et travail professionnel. En effet, contrairement à une croyance largement répandue, dans la plupart des supports de presse, le dessinateur (ou la dessinatrice !) ne publie pas ses dessins selon sa fantaisie. Le sujet du dessin lui est généralement imposé, on lui demande souvent deux ou trois croquis autour d'un même sujet (un article à illustrer). C'est la rédaction en chef ou la direction artistique qui choisit, et parfois demande des adaptations (concernant la légende le plus souvent). Dans les journaux syndicaux, le rédacteur en chef rend compte à un responsable confédéral car finalement, le contenu de ces journaux est très « politique ». Pour les dessinateurs et les rédacteurs, rien n'est plus compliqué que de devoir s'adapter à un éventuel changement radical de cap d'une confédération...

La plupart du temps, les dessinateurs qui travaillent pour un syndicat fournissent également d'autres supports. Et si historiquement les liens entre la rédaction d'un journal et ses dessinateurs sont relativement forts, au travers d'un vrai dialogue entre le dessinateur et son journal, avec l'arrivée d'Internet, ce lien s'est distendu. La commande et les éventuelles discussions se font depuis lors par mail, le dessinateur se retrouvant de plus en plus isolé.

Quant au statut des dessinateurs, même dans la presse syndicale, il se fait... précaire. Les dessins sont en général rémunérés à la « pige », c'est à dire au coup par coup.



Stm. Gracia

Ci-dessus de haut en bas :
Besse, Bulletin Académique FSU-SNES, 2022.
Kkrist Mirror, Force Ouvrière, 1995.
Kamb, La Vie Ouvrière, 1981.

Placide, Guide des carrières des territoriaux de la FSU (SNUTER), 2008.



Adèle, Force Ouvrière, 2008.



Thibot, Syndicalisme Hebdo, 1981.

Stm. Gracia

Les dessinateurs du peuple 05

www.caricadoc.com

Types d'images et grands thèmes

La presse syndicale recourt à deux grands types d'images dessinées : l'illustration et le dessin satirique, le photomontage à visée polémique restant rare. L'illustration se veut plus informative, quand le dessin dit « de presse » se fait nettement plus offensif et militant, sinon propagandiste. Le dessin, quel qu'il soit, a pour fonction d'aérer la page, d'égayer un ensemble textuel qui peut paraître rébarbatif car trop dense. Il permet d'évoquer des idées en quelques éléments graphiques simples et rapidement identifiables. Il accroche le regard, permet un sourire ou l'expression de la révolte. L'image caricaturale et ses symboles constituent une part de la culture ouvrière et syndicale. En cela, ils permettent de souder une communauté. Ce type de représentation renvoie à la presse satirique, un univers volontiers perçu comme impertinent et qui, en France, s'inscrit dans une tradition contestataire. De nombreux thèmes sont communs aux trois confédérations.

Autre grand thème, les acteurs : patrons et dirigeants politiques d'un côté, travailleurs de l'autre. Si le salarié tient le premier rôle dans les dessins de la presse syndicale, c'est évidemment parce qu'il a le premier rôle dans le syndicat lui-même. « L'ennemi » de classe ou l'adversaire se fait plus rare. Tous les acteurs - et les symboles qui leur sont associés - évoluent au fil de la période. L'ouvrier en bleu de travail laisse place à l'employé ; le patron bedonnant cigare aux lèvres tend à s'effacer devant le dirigeant d'entreprise... (Honoré, *Nouvelle Vie Ouvrière*, 2001)

CGT Tous sur le pont la négociation annuelle

l'activité syndicale, la négociation annuelle est l'occasion d'un dialogue social.

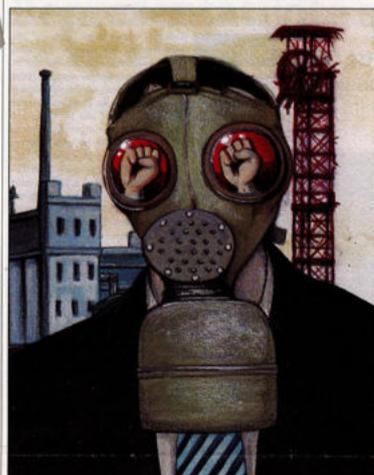


ser à penser que, lorsqu'il est possible de négocier les salaires, et que lorsqu'il faut les geler.

■ No pas négocier seu

Lors de commissions paritaires, la branche négocie sur les salaires. Il y a la grille de salaires et non des salaires réels dans l'entreprise. Connaitre ce qui se passe dans les autres entreprises permet de négocier dans la négociation. Les négociations qui se déroulent nourrissent celle de l'entreprise. En retour, la Fédération des entreprises permet d'exprimer ses propres intérêts.

les salariés - ouvriers, employés, agents de maîtrise, techniciens ou cadres - s'expriment. Ils ont des vécus différents et leur propre façon de s'exprimer. Surtout, ils existent pour négocier.



Ateliers d'écriture

Quand les militants de la CGT ont écrit...

Couverture du livre *Châ ain le gaz*, conçu par le dessinateur de presse Babouze.

de l'union locale de Béthune, pris au jeu, déroulant en dix jours de travail la rocambolesque histoire d'une usine imaginaire. Le livre créé - mêlant réalité et fiction - s'est nourri de leur propre expérience, des souvenirs des luttes, de la langue ch'ti et du vécu des gens du Nord, un territoire bouleversé par la fermeture des mines et des usines, entreprises du textile. Tout cela mélangé avec des personnages faits réels... ne sera pas forcément pleinement fortuitement s'appuie sur de telles réalités, mais le territoire de cette syndicalité est une bonne sœur, la fin de la vie du patron voyou, pas trucidé par les salariés (ils y avaient bien pensé, mort accidentellement coulé dans de l'or, ou encore le fûté Ritou, assassiné parce qu'il en savait trop). Avec, au cœur du récit, les aventures du bouillonnant Norbert, un personnage de syndicaliste récurrent dans la série de polars écrits par l'association. Car avant de travailler, les militants de la CGT s'expriment, ils s'expriment à l'écrit, ils ont donné lieu à une feuilleton dans l'édition parue d'année en année.

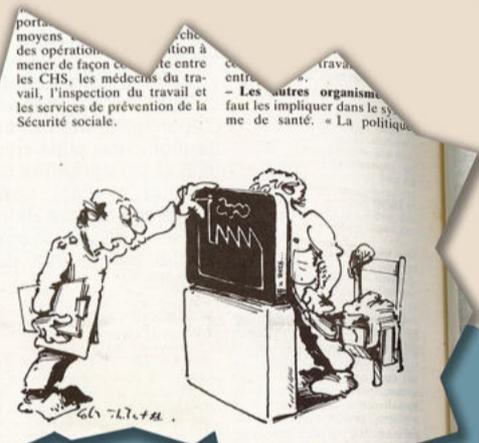
Stm. Gracia

RIEN POUR LE POUVOIR D'ACHAT DES SALAIRES

Une nouvelle fois, les entreprises s'en tirent bien. Se substituant aux banques et afin « d'améliorer [leur] situation de trésorerie », l'État va leur rembourser par anticipation plusieurs milliards d'euros de dettes, du crédit impôt-recherche à l'impôt sur les sociétés, en passant par la TVA. Et pour celles qui ont moins de dix



Des années 1960 aux années 2010, l'exploitation que subissent les travailleurs est principalement évoquée au travers des problématiques de salaire, de pouvoir d'achat, de protection sociale et d'organisation du travail. Ces questions reflètent les inégalités profondes entre les possédants et les « prolétaires ». Néanmoins, les décennies avançant, la mise en image de cette opposition entre riches et exploités tend à s'atténuer, l'amélioration des conditions de travail et de salaire devenant une fin en soi, sans que l'organisation sociale soit dorénavant fondamentalement questionnée. (Bonjour, *Force Ouvrière*, 2008)



La thématique des conditions de travail est fondamentale pour l'ensemble des salariés. Atteintes à l'intégrité physique et mentale des travailleurs, conflits d'intérêts entre médecins du travail et patrons/capitalistes, risques d'accidents... Nombre de dessins dénoncent la dégradation des conditions de travail, surtout dans la période des années 1960-1980, et plutôt dans la presse de la CFDT et de la CGT. (Thibot, *Syndicalisme Hebdo*, 1981)

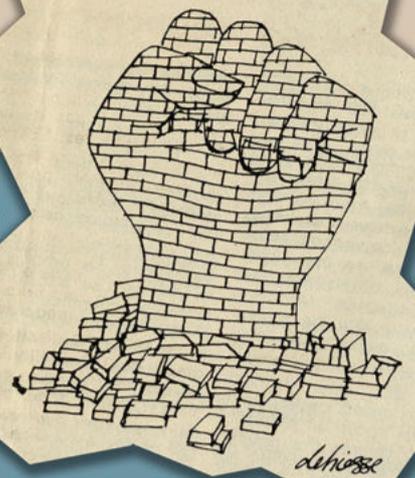
La lutte syndicale est d'abord une lutte collective. Elle peut renvoyer au groupe compact, à la foule, mais recourt également volontiers à quelques symboles qui trouvent leur origine dans les contestations ouvrières de la fin du 19e siècle. Ainsi, le poing tendu demeure un marqueur social et politique, mais il demeure rare dans la presse syndicale qui fait preuve d'une certaine retenue dans les représentations qui visent à commémorer sinon mythifier des victoires ou à transformer la colère en avancées sociales. (Babouze, *Ensemble*, 2011)

Symboles et motifs

Le dessinateur de presse recourt à une palette de motifs simplifiés, donc stéréotypés et relativement simples pour parvenir à se faire comprendre aisément. Dans la presse syndicale, ces motifs se confrontent, dialoguent pour caractériser un rapport social, valoriser son camp ou au contraire définir l'adversaire. Ouvrier, patron, usine, atelier, outil de travail, poing tendu, foules, groupe compact, chapeau haut de forme, embonpoint ou maigreur, cirage, casquette... Cette iconographie traditionnelle va connaître une évolution notable dans les années 1980 lorsque les syndicats mettent peu à peu à distance les idéologies héritées du 19e siècle ou du début du 20e siècle. L'abandon de la «lutte des classes» tend à faire disparaître la grande opposition entre l'ouvrier en bleu de travail et le patron à gros cigare. L'ouvrier laisse place à l'employé, avec une diversification possible (diversité des origines, genres, âges, conditions sociales) ou au cadre. Quant au patron, il perd de sa bedaine, son haut de forme et son cigare au profit d'un simple costume trois pièces moins classiste.

La dépolitisation impose au dessinateur d'abandonner certains stéréotypes, tout comme les évolutions sociales et... architecturales modifient les représentations. Les usines n'ont en effet aujourd'hui plus l'apparence de celles construites au 19e siècle. Les toits à redans ne font plus recette... Grande différence avec la presse politique, on note une quasi absence du poing tendu et plus encore du drapeau rouge dans les journaux, tracts et affiches des syndicats.

... plus forts



Lehiessse, *Le Lien* (CFDT), 1974.

Pour les travailleurs, l'usine représente historiquement le lieu de l'exploitation par excellence. Il faut dire qu'au 19e siècle, la journée de travail pouvait atteindre les 11 heures effectives, six jours de la semaine, sans les vacances que l'on connaît aujourd'hui ! D'où à la Belle Époque la revendication des 8H (de travail, de repos et de loisirs).



Dautheribes, *Force Ouvrière*, 2001.



Thibot, *Syndicalisme Hebdo*, 1981.



L'usine à toiture à redans évoque bien sûr l'industrie, tout comme les immenses cheminées tubulaires en brique qui semblent percer le ciel. Ci-dessus, l'usine et son propriétaire sont littéralement «portés» par la population, hommes et femmes étant totalement occultés par le bâtiment. Le dessinateur a transformé le bâti en siège, symbole du pouvoir patronal, sur lequel est assis un possédant de droit divin (sceptre) affreusement caricaturé (dentition, membres disproportionnés). (Florès, *Vie Ouvrière*, 1973).



L'ouvrier, encore en bleu de travail dans les années 1970 est «blanc», mince, la trentaine, parfois entouré d'employés et même, mais plus rarement de femmes. À l'opposé du travailleur, voilà le patron bedonnant, chapeau haut de forme et costume trois pièces. Nez et pieds surdimensionnés, il se fait grotesque et néfaste à la fois. Le dessinateur le dote d'un affreux sourire de satisfaction, sans oublier les outils de destruction comme la pioche, ou le bulldozer, plus destructeur encore... Mais contrairement au dessin politique, le dessin syndicaliste est rarement haineux, il reste généralement bon enfant dans son ton. (Kamb, *La Vie Ouvrière*, 1973.).



Carlos, *La Vie Ouvrière*, 1981.



Faujour, *Nouvelle Vie Ouvrière*, 2001.

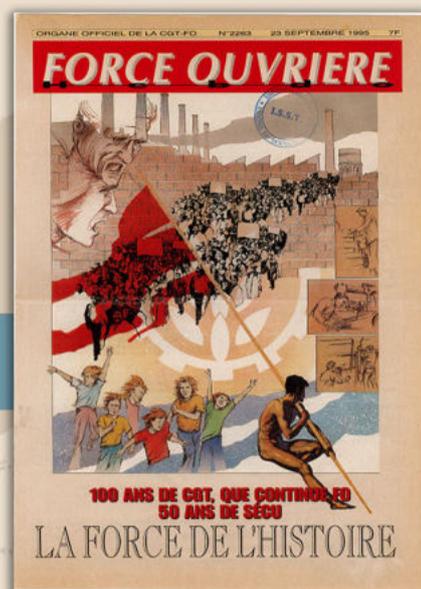
Les dessinateurs du peuple

07

Les luttes syndicales

Les luttes constituent la partie la plus spectaculaire de l'action syndicale, mais elles sont finalement assez rarement représentées. Luttes individuelles, mais surtout collectives, requérant des images de foules, de manifestations, de rassemblements. L'iconographie ne manque pas de références anciennes : le poing tendu, le drapeau rouge, le défilé, enracinés dans le 19e siècle ouvrier et protestataire. La lutte vise à inverser un rapport de force a priori défavorable aux salariés. Le dessin exprime la tension par le dynamisme des compositions, la multiplication des signes (pancartes, autocollants, banderoles) typiques de ces moments d'expression de la colère collective. Le patron ou l'homme politique sont alors déstabilisés, contestés, confrontés à une force capable de les dépasser. Colère et joie collective : le dessin de presse syndicale évoque plutôt les coups reçus, les difficultés du quotidien, tandis que la lutte se lit comme un moment de joie retrouvée, une joie qui se lit sur les visages. Joie de se battre ensemble, joie de s'offrir la perspective d'un avenir meilleur.

Force Ouvrière, 1995.



Besse, 7e congrès de la FNME-CGT, 2022.



Adèle, Nouvelle Vie Ouvrière, 2014.

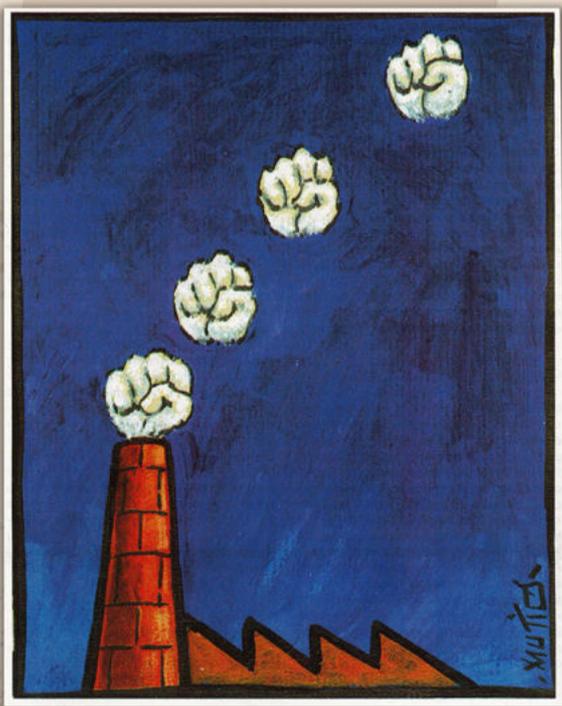


Placide, Guide des carrières des territoriaux de la FSU (SNUTER) 2007.

Phillipe, Force Ouvrière, 2001.



Mutio, Force Ouvrière, 2001.



Faujour, La Nouvelle Vie Ouvrière, 2011.



Les dessinateurs du peuple

08

Presse syndicale et syndicalisation

Si les photos de militant.e.s ou de dirigeant.e.s ont un effet miroir, le dessin peut avoir pour mission de valoriser l'image du syndicat en diverses occasions très importantes pour la vie de l'organisation : lors des élections professionnelles, pour appeler les salariés à voter et faire voter autour d'eux ; dans le but d'élargir la base par des campagnes de syndicalisation, car on sait bien qu'en France le taux de syndicalisation est plutôt bas ; enfin, en faisant la promotion de la presse syndicale elle-même, presse par laquelle se diffuse la politique du syndicat, la « ligne » et également toute une culture parfois sans rapport direct avec le syndicat (lecture, cinéma, expositions...). Par ces dessins, le journal syndical, ou encore les affiches et les tracts, mettent en scène l'adhérent et le militant, reconnaissables en général par un badge, un gilet ou un produit dérivé quelconque, face au salarié lambda, ou encore au patron, aux chefs ou à la direction de l'entreprise ou du service public. Dans ces images, la presse syndicale ou le fait d'être syndiqué sont synonymes d'assurance, de force et de sécurité. Dans tous les cas, c'est bien l'identité du syndicat qui est en jeu, une identité valorisée avec souvent la présence très visible du logo syndical, de « l'image de marque ».

Carlos, La Vie Ouvrière, 1981.



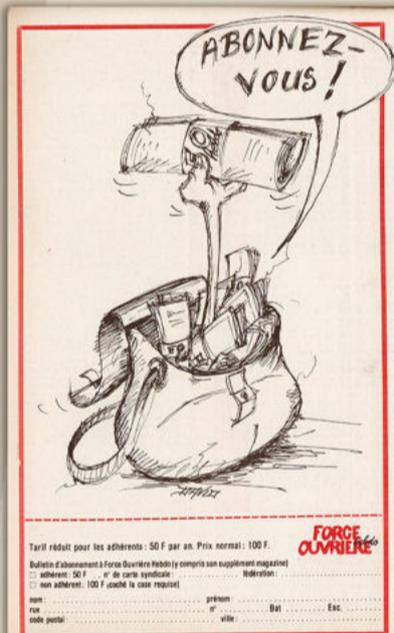
Bellenger, La Vie Ouvrière, 1986.



Henz, CFDT Magazine, 1981.



David, Force Ouvrière, 1990.



Gracia, Force Ouvrière, 1986.



"SYNDICAT D'ACCOMPAGNEMENT"



Besse, Sud Renault Technocentre, 2022.



Laville, CFDT Mag, 1981.

Les dessinateurs du peuple

Syndicalisme et répression

De tout temps le rapport de force entre capital et travail a soumis le salarié à une pression permanente de la part de l'encadrement. En l'absence de luttes collectives, les fortes têtes se retrouvent isolées, parfois placardisées. C'est que le patron veut être le seul maître chez lui. Toute entrave à son pouvoir absolu, fut-elle minime, lui semble insupportable. Comme, par exemple, certains aspects du code du travail, qui favorisent une forme de démocratie dans les relations avec la hiérarchie. La répression syndicale prend différents visages. Elle peut se traduire par un arrêt ou un ralentissement de l'évolution dans la carrière ; parfois, c'est la faute lourde qui permet de licencier un travailleur. Pour les syndicats, il n'est pas si simple de faire reconnaître aux Prud'hommes le caractère abusif d'une répression qui ne dit pas son nom.

Dans les dessins sur cette thématique, le face à face capital/travail est fréquent, et se traduit dans l'expression contrastée des visages : si le salarié sourit, le patron blêmit. Et inversement... Face à un patron arrogant et tout puissant, le salarié isolé semble être devenu un simple objet, une petite marionnette facilement écrasée, reléguée, licenciée.

Faire respecter la représentativité, le rôle et les droits des salariés, des syndiqués et des délégués, reste encore aujourd'hui souvent bien difficile.

Gaüzère, Syndicalisme Hebdo, 2001.

Difficile implantation syndicale dans cette entreprise à la gestion archaïque.



Difficile implantation syndicale dans cette entreprise à la gestion archaïque.

Carlos, La Nouvelle Vie Ouvrière, 1981.



DANS LES HAUTS-DE-SEINE

A bulletin rouges

Comment faire le changement, l'affirmation... Dans les Hauts-de-Seine, l'Union départementale a appelé les travailleurs à voter à bulletin blanc le 1er septembre. Le premier des deux tours, présidé par le préfet, valent les scores de la CGT et du CNPF. Chez Citroën, la première fois qu'une CGT se déplace dans une entreprise, le 1er septembre, 500 salariés ont adhéré à la CGT sur 500 dans notre région.

Pour continuer à lire

Hin, La Nouvelle Vie Ouvrière, 2001.



Doan, La Vie Ouvrière, 1986.

INTERDICTION DES DISCRIMINATIONS ANTISYNDICALES

Aucun salarié ne peut être sanctionné ou licencié en raison de ses activités syndicales. De plus, toute mesure prise par l'employeur, en infraction avec les dispositions légales, sur l'interdiction des discriminations antisyndicales, est passible de sanctions pénales.

CLAUDE DESSET

Le Code du travail (1) interdit à tout employeur de prendre en considération l'appartenance à un syndicat ou l'exercice d'une activité syndicale pour arrêter ses décisions en ce qui concerne, notamment :

- l'embauchage ;
- la conduite et la répartition du travail ;
- la formation professionnelle ;
- l'avancement ;
- la rémunération et l'octroi d'avantages sociaux ;
- les mesures de discipline et de complément.

Toute mesure contraire, prise par l'employeur, est considérée comme abusive et donne lieu à des dommages-intérêts.

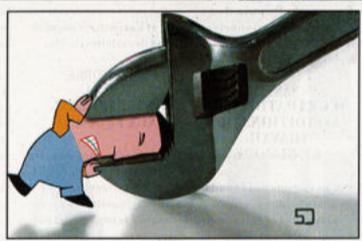
Promotion et notation

Si l'employeur bloque la promo-

tion ou limite la notation des salariés, pour exercer des pressions contre les militants syndicaux, il commet un délit d'entrave.

Ainsi, un directeur prend en considération les activités syndicales s'il écarte les responsables syndicaux des postes d'encadrement, sous prétexte que l'exercice d'un mandat représentatif constitue une gêne pour l'entreprise (2). Un employeur ne peut pas invoquer un préjudice résultant d'un retard dans l'exécution du travail, dès lors que la gêne n'est que la contrepartie nécessaire de l'exercice de la mission du représentant du personnel (3).

De même, un salarié ne peut pas être exclu du bénéfice des promotions et des primes exceptionnelles accordées à la quasi-



Dautheribes, Force Ouvrière, 2001.

Scènes de chasse en Alsace aux transports Mondia trois ans de combat pour faire respecter Force Ouvrière



Depuis trois ans, les transports Mondia orchestrent une véritable guerre des nerfs autour du délégué syndical, Paul Hubster. Le directeur, qui ne veut pas que celui-ci ait une voix de plus dans l'application de la loi relative à la

réduction du temps de travail, a décidé de réduire de 32 heures le salaire mensuel (la perte de salaire est prise en charge par la direction et sections syndicales engagées dans ce projet). D'ici à l'été, il accepterait le troisième volet des propositions de la CGT : le départ en préretraite à 56 voire 55 ans d'une soixantaine de personnes.

Chronique d'une répression syndicale

Pour avoir revendiqué des créations d'emplois, Gilles Elhadj, délégué syndical Cfdt, et son homologue Cgt, Michel Boudou, ont été licenciés en janvier 1995 de cette Pme de Seine-et-Marne.



Pas moins de 8 000 heures supplémentaires étaient effectuées par an dans l'entreprise. La section syndicale Cfdt a réclamé la mise en place et, en attendant, les heures supplémentaires seront rémunérées à 200%.

ché à Gilles Elhadj, le directeur a interrompu la négociation obligeant les deux délégués à accepter une conclusion défavorable. Les deux délégués ont alors écrit au ministre du Travail. Celui-ci vient de rendre un décret : il annule la décision de l'inspection du travail et les licenciements sont annulés. Les deux délégués ont alors écrit au ministre du Travail. Celui-ci vient de rendre un décret : il annule la décision de l'inspection du travail et les licenciements sont annulés.

Le ministre annule les licenciements

Laville, Syndicalisme Hebdo, 1995.

Gracia, Force Ouvrière, 1986.

Les dessinateurs du peuple

10

Conditions de travail

Boiré, Force Ouvrière, 2008.

Le travail, c'est la santé, paraît-il... De tout temps on a valorisé les avancées techniques, les réussites industrielles et commerciales, laissant trop souvent dans l'ombre les accidents de travail, les atteintes à la santé, les morts. Pour que le travail soit en santé, il faut que la sécurité et la préservation de la santé des travailleurs soit au même niveau que (voire avant) la course à la croissance et la maximisation du profit, dans les faits et pas dans les discours. Malgré les progrès en matière de sécurité au travail, il reste encore trop de cadences infernales, de gestes répétitifs, d'environnements toxiques (bruit, produits chimiques), trop chaud, trop froid, insalubres, etc. Les scandales des dernières années (amiante, chlordécone aux Antilles, Mondial au Qatar) rappellent la réalité actuelle de ce que les corps et les esprits des travailleurs endurent, quels que soient les secteurs. Aujourd'hui, la standardisation, la déqualification, la segmentation des tâches et les nouvelles formes de management, génèrent de nouveaux maux.

Depuis leur origine, les syndicats travaillent à l'amélioration des conditions de travail, au niveau de l'entreprise, des fédérations, et au niveau national des confédérations. Des lois ont été émises pour imposer des règles, et des instances ont été créées dans les entreprises : depuis 1890, création des délégués sécurité dans les mines, jusqu'au aux CSE aujourd'hui (Comité Social et Economique), complété dans certains cas par les CSSCT (Commission Santé, Sécurité, Conditions de Travail), en passant par les CHS en 1947 (Commission Hygiène, Sécurité), puis les CHSCT en 1982 (Comité Hygiène, Sécurité, Conditions de travail). Ces comités disposent de moyens ; ils ont un rôle de vigilance et sont force de proposition.

Le sujet constitue un pan important de l'action syndicale, mais sa mise en images n'est pas toujours une priorité pour les journaux confédéraux. La question est souvent masquée par des enjeux qui semblent plus urgents : les salaires, les statuts, les conventions collectives, l'actualité des négociations, etc.

Sabadel, La Nouvelle Vie Ouvrière, 2001.

l'amiante

semble anodine. Une sorte de...
ndreuse, collante, enrobante,
me les intérieurs, poumons
à minérale ! **Pierre Fay**

avaient été déce...
s, en particulier
50. Mais cette
ent suscité ni la
médecine fran...
médecins du
utilisant l'a...
audra atten...
université de
s de la VO,
Lermont...
soit enfin
eu à peu
les usi...



Henz, Syndicalisme Hebdo, 1973.



bligue d'un conflit s'imposent », leur création apparaît comme positive, à condition que les travailleurs concernés y soient représentés.

nous entreprenons une action décisive pour remettre les choses en place», a déclaré le directeur général, M. Livingstone.

«POUR NE PAS Y LAISSER NOTRE SANTÉ»



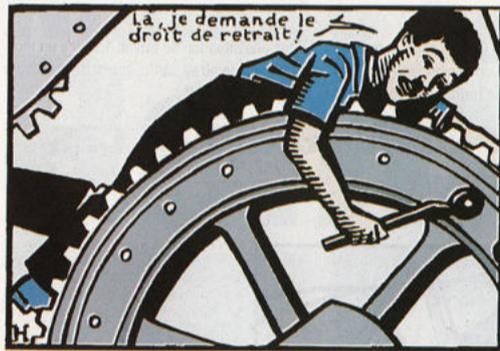
«L'organ...
de la branch...
tique, qui app...
semblent le...
pour défendre l'...
Bristol-Meyer-Squib...
Pharma, Boiron, Glaxo...
vartis, Pfizer, Sanofi Aven...
tres, c'est par d'iz...
comptent les plans...
de l'emploi. «App...
riode de croiss...
de profitab...
cours de co...
nées, la plus...
changent leu...
maintien, voir...
sur investiss...
actionnaires», de...
dicats. «La logiq...
pris le pas sur la sa...
besoins de santé des p...
Peu importe aux actio...
les régimes de prot...
tive soient mis en p...
pacité. «Pire, ajo...
cats, ils prennent...
les mesures prises...
tés de santé «-asso...
riques, charte de la...
cale, renforcement des...
pour la délivrance des...
tions de mise sur le m...
pour justifier leurs restr...
ctions. «Trop, c'est tr...
quand cent mille...
rects et des diz...
milliers d'emplois...
sont en...

TRAVAILLER PLUS, TRAVAILLER PIRE



Adèle, La Vie Ouvrière, 2014.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ



► Imminent subordonne également la mise en œuvre de la procédure d'alerte dont dispose le CHSCT. Toutefois, la loi exige du membre...
de prendre les dispositions nécessaires pour y remédier (6).
En cas de divergence sur la réalité du danger...
de la faire cesser...
de l'...

Honoré, La Nouvelle Vie Ouvrière, 2008.

L'employeur dès le...
est constaté. Il do...
ner dans un rôle p...
salariés qu'ils pren...
se retirer. A défaut...
averti d'un danger et...
les instructions néce...
menacés qui seraient in...
d'un accident du trav...
responsabilité pénale...
du Code du travail qu...
cède ou blessures in...
portance des dom...
Dans une telle...
qualifiée » pourra...
condition exigée p...
culpabilité non in...
sonne physique (8).
Les mesures concer...
giène et la santé au...
aucun cas entraine...
pour les travailleurs (9).

■ L'exercice...



Les dessinateurs du peuple

Temps de travail

À la Belle Époque, la CGT organise une vaste campagne pour la journée de 8 heures, campagne qui s'inscrit dans un mouvement de lutte initié par la grève de 1886 à Chicago, durement réprimée : 8 heures de travail, 8 heures de repos et 8 heures de loisirs. Tout au long du 19e siècle, la plupart des salariés travaillent 12, 14, voire 16 heures par jour (six jours par semaine), avec des réglemens qui limitent le travail quotidien des enfants à 9 heures ! La question du temps de travail demeure fondamentale, notamment pour que la classe ouvrière dispose de temps pour se reposer, mais aussi pour se cultiver, s'organiser, participer à des réunions, revendiquer.

La Révolution de février 1848 réduit par décret - vite ratifié - le temps de travail à 10 heures. En France, la loi des 8 heures sera votée en 1919 et le 1er mai devient un jour férié en 1942.

Depuis des décennies, les entreprises ont repris l'offensive du temps de travail. Travail du dimanche, amplitudes horaires de plus en plus grandes (avec une longue pause au milieu), réduction des temps de pause. L'augmentation de la productivité aidant, certains syndicats ont mis en avant la réduction du temps de travail sans perte de salaire. Le passage aux 35H hebdomadaires a été néanmoins l'occasion d'accroître la flexibilité (annualisation).

35 HEURES Alors que la deuxième loi sur les 35 heures, adoptée en 2002, a été remplacée par un nouveau décret apportant des précisions sur la détermination des différentes catégories de salariés et sur la répartition d'un contingent d'heures supplémentaires à certaines d'entre elles. [Par Aurélie Le Mire](#)

Temps de travail des cadres : des ajustements recadrages

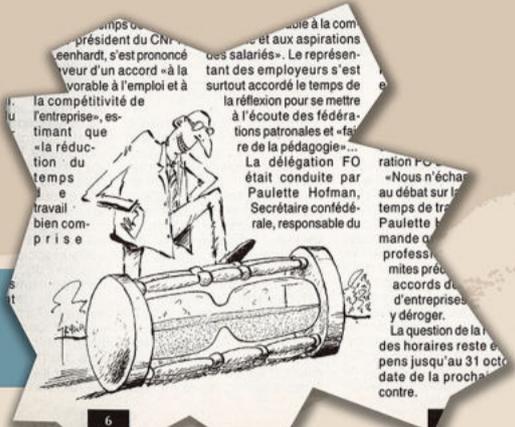
DEUXIÈME LOI SUR LES 35 HEURES a dessiné les catégories de cadres : les cadres directs, les cadres « intégrés » qui doivent bénéficier de la réduction du temps de travail (comme le titre que tous les salariés de l'entreprise ont le droit de travailler (atelier, service etc.) (2), les cadres intermédiaires, ou « autonomes » (3) et les cadres de la première, deuxième et troisième catégorie (1). Ces derniers ont des horaires plus flexibles, très prisés par les salariés qui a souvent une amplitude de travail plus grande que celle d'une partie d'une semaine.



et du degré d'autonomie dans l'organisation. Un certain degré de flexibilité délimite les contours des cadres. Employeurs et syndicats font l'économie d'une réflexion définition positive en souscrivant une clause conventionnelle englobant les cadres à l'exception des cadres débutants (moins de deux ans d'ancienneté). Au contraire, ils sont tenus d'examiner, au service par service, ou suivant la conventionnelle, si les salariés sont ou non occupés à temps plein de l'équipe auquel ils sont affectés. Par ailleurs, la seule référence est la durée de leur temps de travail pré-déterminé ou non (4). La loi sur l'annualisation des horaires, adoptée en 2002, a permis de définir les salariés concernés pour lesquels le principe de travail ne peut être que celui de la semaine.

Honoré, *La Nouvelle Vie Ouvrière*, 2001.

Gracia, *Force Ouvrière*, 1995.



Gracia, *Force Ouvrière*, 2008.

Force du gouvernement pour vendre son texte aux parlementaires : les articles du Code du travail vont être supprimés.



Assez de «subventions aléatoires»

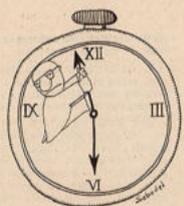


Laville, *CFDT Magazine*, 1981.



Venot, *La Nouvelle Vie Ouvrière*, 2008.

dossier "Syndicalisme"



les horaires variables résolvent-ils les vrais problèmes ?

Réduction du temps de travail : c'est une revendication souvent mise en avant par les travailleurs français et leurs organisations syndicales. Et ce n'est pas étonnant : la durée moyenne du travail en France reste la plus élevée des pays de la Communauté européenne. Selon le ministère des Affaires sociales lui-même, elle était, à la fin de 1972, de 42,2 heures pour les employés et de 44,6 heures pour les ouvriers. La moyenne donnait donc, pour les deux catégories réunies 43,8 heures par semaine (43,6 après application des corrections pour variations saisonnières).

C'est significatif et cela laisse rêver si l'on se souvient que le principe des 40 heures était acquis dès 1936 (!).

Le récent congrès de la C.F.D.T. a, une nouvelle fois, insisté sur la nécessité d'améliorer les conditions de travail et de réduire la durée hebdomadaire de ce travail sans perte de salaire et notamment par :

- la suppression des dérogations qui permettent d'augmenter le temps de travail de la semaine au-delà des limites légales ;
- la suppression du système des équivalences selon lequel (dans un certain nombre de secteurs (commerce notamment) où la loi estime qu'il y a des périodes creuses « d'inaction », les salariés sont payés sur la base de 40 heures, mais en font bien plus ;
- la suppression du travail de nuit et du travail « posté » chaque fois qu'il n'est pas techniquement indispensable.

Ce congrès a réaffirmé aussi qu'une réduction générale de la durée

hebdomadaire du travail sans perte de salaire est indispensable. Et c'est bien ce que pensent la quasi-totalité des salariés. Ils veulent « du temps pour vivre » dans un monde où les cadences de travail sont trop souvent rudes, où les temps de transport s'allongent, où le « cadre de vie » est sacrifié aux exigences de la rentabilité.

des expériences qui se développent

Qui, « du temps pour vivre ! » Face à cette aspiration, le patronat affirme qu'il commence à proposer des solutions, notamment par un système d'horaires variable, de travail « à la carte ».

Cela a démarré ces derniers mois

(Suite page 8)

Sabadel, *Syndicalisme Hebdo*, 1973.

Fcointe, *Force Ouvrière*, 1986.

Les dessinateurs du peuple

12

Les salaires...

La question des salaires demeure fondamentale dans la lutte syndicale. Tout au long du 19e siècle, les luttes ouvrières imposent règlements et lois qui permettent de limiter l'appétit des possédants. Loi autorisant les grèves (1864), création de caisses contre les accidents du travail (1868), Inspection du travail (1874), liberté syndicale (1884), suppression du livret ouvrier (1890)... Tout au long de la période, la question des salaires est déterminante, d'innombrables grèves sont organisées. La première convention collective, signée en 1891, résulte d'une grève pour les salaires menée par des mineurs dans le Pas-de-Calais. En 1909 est votée une loi imposant le versement du salaire à intervalles réguliers (tous les 15 jours pour les ouvriers, tous les mois pour les employés).

Le mouvement de grève de 1936 va permettre de généraliser les conventions collectives et avec elles les négociations salariales. Dans le dessin de presse des années 1960 à 2010, les dessins adoptent souvent une tonalité misérabiliste, présentant les travailleurs (et travailleuses !) réduits à la pauvreté, les salaires demeurant trop bas. Peu de dessinateurs combinent la question des salaires à celle des luttes.

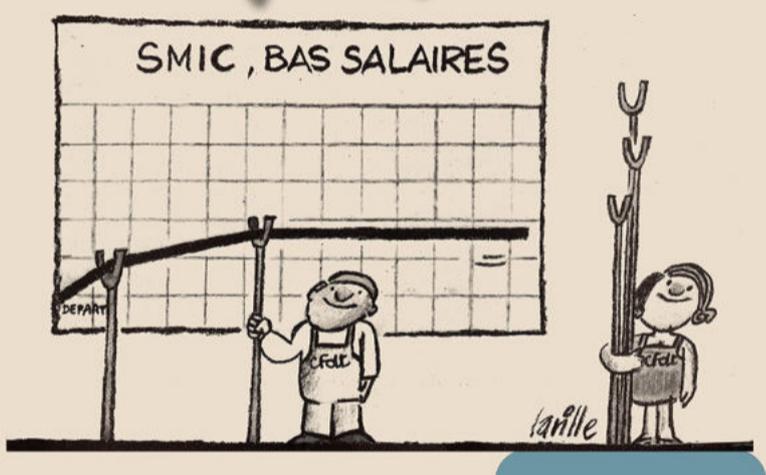
La création du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) en 1950 puis vingt ans plus tard du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance) nourrit un débat récurrent sur la faiblesse du salaire minimum.



Carlos, Vie Ouvrière, 1981.



Savignac, Nouvelle Vie Ouvrière, 2001.



Laville, CFDT Magazine, 1981

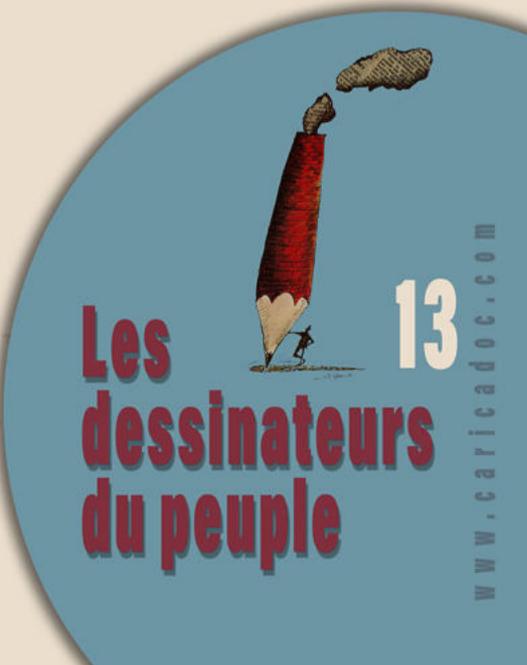
Charb, Ensemble, 2011.



GUIDE JURIDIQUE



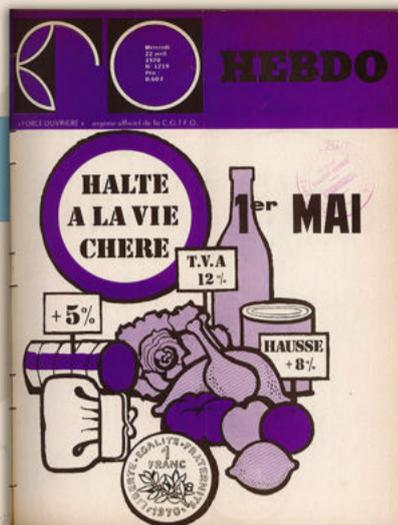
Faujour, Nouvelle Vie Ouvrière, 2008.



Stm. Gracia

Les prix et l'inflation...

FO Hebdo, 2008.



Carlos, Vie Ouvrière, 1981.



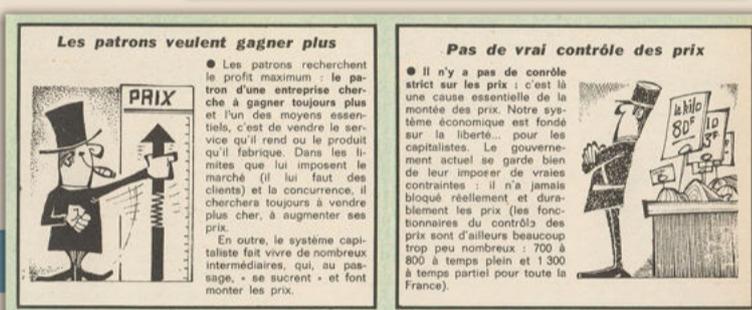
Phillipe, FO Hebdo, 2008.

La question des salaires ne peut s'envisager sans celle des prix et de l'inflation. Qui fixe les prix ? Le patronat ? Le «marché» ? À qui profite l'inflation ? La planche à billets n'est-elle pas une arme contre le salariat ? Le changement de monnaie en 2000 avec le passage à l'euro s'est accompagné d'une inflation notable, la difficulté à opérer des comparaisons ouvrant la porte à une forte angoisse inflationniste. Au-delà des mots prêtés aux personnages mis en scène dans les dessins, les caricaturistes recourent à des motifs et des métaphores parfois traditionnels, ou parfois plus novateurs : la flèche vers le haut, les pièces ou le billet de banque plus ou moins abîmés, la caisse enregistreuse du 19e siècle, le porte-monnaie «de grand-mère» qui peut se substituer à une bouche. Car ce que l'on mange dépend de son pouvoir d'achat...

La modernisation de la société offre de nouveaux symboles. Le caddie, qui a imposé son profil grillagé sur les gigantesques parkings des hypermarchés, devient le symbole du consumérisme, mais également de la difficulté pour nombre de salariés à vivre correctement, faute de pouvoir le remplir.

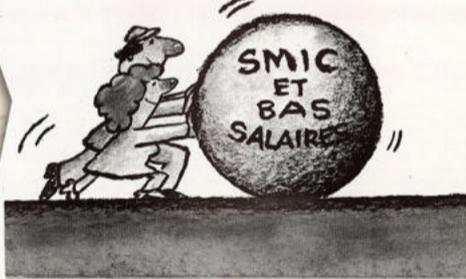
Laville, CFDT Magazine, 1981.

Henz, Syndicalisme Hebdo, 1973.



APRÈS LE PREMIER PAS DU SMIC

Renégocier les grilles de salaires



Boiré, FO Hebdo, 2008.



Dautheribes, FO Hebdo, 2011.

Après un...
ment du Smic de 10%...
au 1er...
s'était contenté de suivre...
salaire...
de 0,1% en 2006...

19...
de 0...
flation est...
intervient dans...
ment du pou...
mie des poli...
rappelle que le...
ont baissé de 0,6%...
de 0,1% en 2006...

DES PAYS EN PLUS

«Travailler plus...
sait jadis le chef de...
sous-traitant autom...
vembre par l'AFP, ne dem...
Mais face à l'effondre...
mandes, il a dû renou...
supplémentaires et...
ses salariés «ont...
euros net sur leur...
payés de plus en plus...
dividualisées que la...
entend contrer en reve...
augmentations générale...
un coup de pouce au SMIC...
mesures annoncées contre la...
manque un élément clé, c'est le...
tien à la conservati...
marq...
mome...
rien. E...
banque...
les



Honoré, Vie Ouvrière, 1981.

Les dessinateurs du peuple

La précarité, cest non !

Besse, Sud Renault Technocentre, 2022.

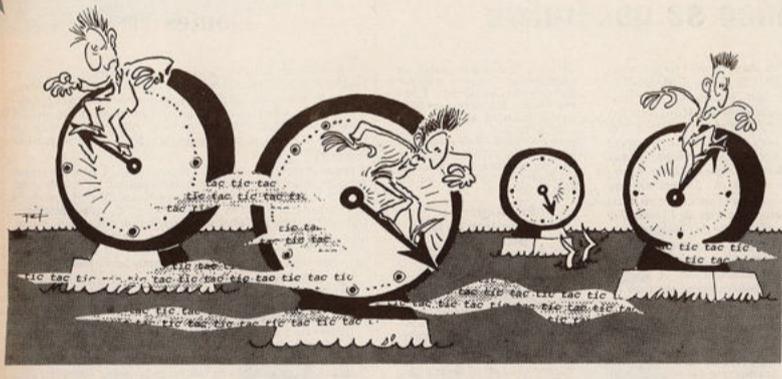
Depuis le 19^e siècle, les luttes syndicales et politiques ont permis de poser comme une revendication centrale la sécurité de l'emploi, le montant du salaire ainsi que les conditions de travail. Le contrat de travail, les conventions collectives, le code du travail, le statut du fonctionnaire ont pendant un temps tracé la route vers plus de stabilité et de sécurité, conditions favorisées après la Seconde Guerre mondiale par une période dite de «plein emploi». Mais les crises endémiques revenues, à partir des années 1970, la protection des salariés a posé problème au patronat. Syndicats patronaux, économistes et personnels politiques ont justifié cette offensive contre la stabilité par la mise en avant d'une nécessaire flexibilité de la masse salariale face aux aléas du marché. L'état de la demande et la concurrence demeurant fluctuants, la multiplication des recours aux contrats à durée déterminée, à l'interim puis enfin au système de rupture conventionnelle ont donné les coudées franches aux entreprises pour adapter leurs effectifs non seulement à l'état du marché, mais également aux évolutions de la productivité. Le temps partiel, en général imposé plus que choisi, concernant surtout les femmes, a permis une adaptation des horaires, au profit des entreprises bien sûr. Et puis, dans la Fonction publique, la question du «statut» a été posée... Pour le syndicalisme, la précarité constitue une remise en cause «des acquis», de garanties obtenues de haute lutte. Dans les années 2000, le terme «précarité» a même été inventé, avant la sacro sainte «flexibilité», qui fait toujours florès dans les milieux dirigeants.



FCoite, Force Ouvrière, 1986.

Placide, Guide des carrières des territoriaux de la FSU (SNUTER), 2014.

L'embauche sur contrats à durée déterminée se généralise (suite)



Objet défini précarité à titre expérimental



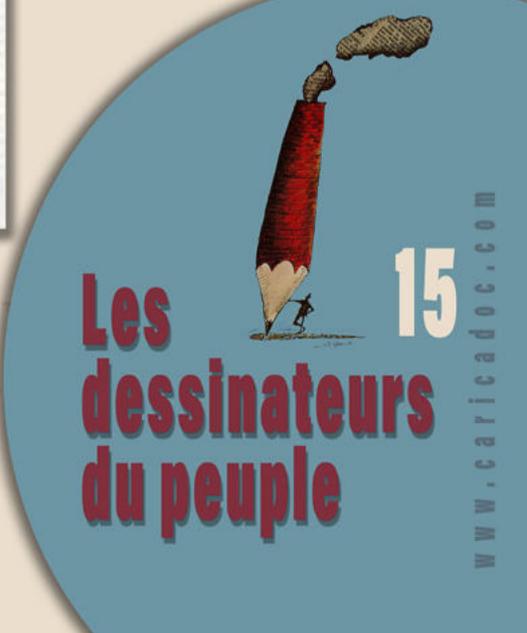
Honoré, La Nouvelle Vie Ouvrière, 2008.



Hin, La Vie Ouvrière, 1986.



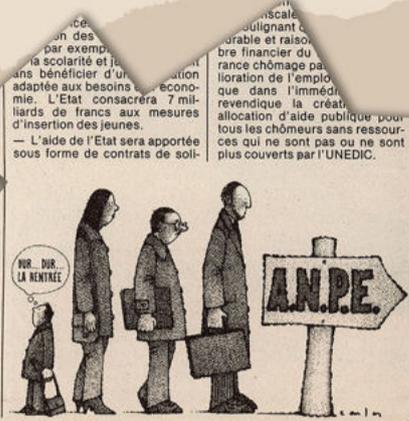
Bluecox, Ensemble, 2008.



Viré.e.s, licencié.e.s!

La thématique des licenciements et du chômage arrive en 4e position des sujets les plus fréquemment mis en dessins dans la presse syndicale. Ces dessins connaissent bien sûr une forte temporalité. Ils deviennent en effet d'autant plus fréquents en période de crise, c'est-à-dire à partir des années 1980 puis dans les années 2000. Si les plans de licenciements massifs ont choqué, c'est néanmoins sans provoquer de grandes réactions de colère au-delà des entreprises et des villes concernées. Dans les périodes de crise, c'est plutôt l'abattement qui prévaut, la passivité. Le dépit se lit sur les visages, les foules témoignent de l'ampleur des vagues de licenciements qui fauchent les salariés. Certains dessins mettent en scène l'acte de licencier, c'est-à-dire désignent le responsable, à savoir le patron. Le « coup de pied », la main qui détache les pétales, ou raze d'un trait de plume des alignements de travailleurs, tentent de rendre compte du rôle du patronat ou de l'État dans ces suppressions d'emplois. À noter qu'avant une période récente les dessinateurs ne cherchent pas à différencier les victimes des plans patronaux pour témoigner de la diversité du salariat. Par ailleurs, les journaux syndicaux consacrent une place restreinte aux chômeurs, difficiles à organiser car isolés, et considérés comme une force de pression favorisant le dumping social. Même si certains dessins critiquent le traitement « social » du chômage (ANPE, ASSEDIC, Pôle Emploi..., les indemnités, les radiations), comme l'écrivait Henri Pinaud, « une fois sortis de l'entreprise, les travailleurs sont iconographiquement invisibles ».

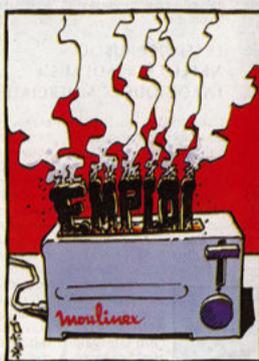
Carlos, *Vie Ouvrière*, 1981.



MOULINEX L'ATTENTE QUI DURE

Alors que deux cadres de prise de groupe, le risque de l'

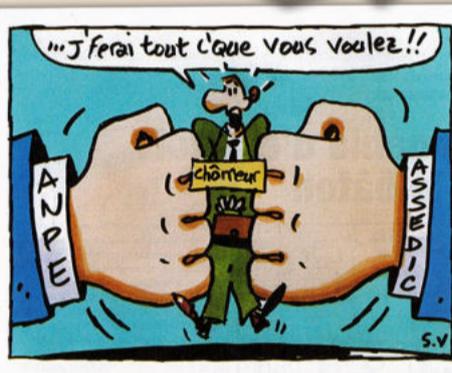
Notre objectif est que tout soit fait pour éviter la liquidation», déclarait le 18 octobre le secrétaire d'État à l'Industrie, M. Pierret, quant au dossier Moulinex-Brandt. Qui pourrait s'offusquer d'un tel souhait que le sort – reprise ou liquidation – de la Moulinex (près de 1000 salariés en France) soit réglé dans les prochains jours, le triage devant être effectué le 22 septembre – date du dépôt de bilan du groupe – entre l'espoir d'une reprise totale ou partielle des activités et des emplois, et le désespoir face aux péripéties qui ont ponctué la période d'attente de candidats.



LA DÉCISION DES BANQUES

peine après constat de la situation financière de Moulinex (alors qu'un accord avait été signé avec les banques a permis la suite de l'ac-

Mutio, *Force Ouvrière*, 2001.



Venot, *La Nouvelle Vie Ouvrière*, 2008.

N. Vial, *CFDT Magazine*, 2011.



FCoïnte, *Force Ouvrière*, 1986.



Faujour, *La Nouvelle Vie Ouvrière*, 2008, 2011.



Babouse, *Nouvelle Vie Ouvrière*, 2011.

FONCTIONNAIRES

Remise en cause du service public

Communiqué : La Fédération Générale des Fonctionnaires Force Ouvrière et la Fédération Syndicaliste des Travaill-eurs des PTT Force Ouvrière, élèvent avec vigueur contre la décision du gouvernement de remettre en cause la continuité du service public et aggrave les conditions de travail des agents.

Force Ouvrière est en garde le g... contre tout... concernant... que, prises... les f... ire.



QUI SONT LES FRAUDEURS ?

Les dessinateurs du peuple

La Sécu, elle est à nous !

Comment imaginer vivre aujourd'hui sans Sécurité sociale ? Tout au long du 19e siècle se développent des sociétés de secours mutuel, mais qui restent inaccessibles à la majeure partie de la population car trop onéreuses. À la fin du siècle, l'État commence à instaurer des formes d'assurances médicales gratuites (1893), se préoccupe d'indemnisation des victimes d'accidents du travail (1898, 1919). La fin du 19e siècle voit également une augmentation des assurances privées (à but lucratif donc, contrairement aux mutuelles). Enfin, les Caisses d'allocations familiales sont formellement créées en 1932, financées par des cotisations patronales.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le Conseil national de la Résistance envisage un "plan complet de sécurité sociale visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail". Ce sont les ordonnances des 4 et 19 octobre 1945 qui instituent la Sécurité sociale, système dans lequel le nouveau régime général ne dissout pas les régimes préexistants, dits "spéciaux". Depuis cette date, face aux discours de "maîtrise des dépenses", les syndicats ne cessent de dénoncer le détricotage des acquis, les baisses de remboursements, les reculs incessants, la privatisation rampante avec la multiplication des assurances privées, et bien sûr le problème récurrent du financement de la Santé. Certains dessinateurs n'hésitent pas à détourner la métaphore médicale pour dénoncer ces politiques.

Brouck, Force Ouvrière, 2011.



Mutio, Force Ouvrière, 2008.



Mutio, Force Ouvrière, 2011.

Jean By, Syndicalisme Hebdo, 1973



1945 : Pendant l'occupation, la classe ouvrière est l'épine dorsale de la Résistance. Les rapports de forces changent donc en sa faveur. Discrédité, le patronat, lui, est affaibli. La CGT est réunifiée. Établi pendant la clandestinité, le programme du Conseil national de la Résistance est l'élaboration d'un plan de Sécurité sociale, dont le but est de garantir à tous les citoyens un accès à la Sécurité sociale. Elle est donc le socle de la Sécurité sociale.



1947 : La construction de l'édifice est brusquement stoppée, c'est l'année de la scission syndicale dans la CGT par ceux qui formeront FO. Les ministres communistes sont chassés du gouvernement. Le poids du grand capital est plus pesant que celui du travail. La Sécurité sociale est donc mise en danger.



1958 : Appuyé par la sédition militaire en Algérie, de Gaulle arrive au pouvoir. C'est désormais le règne des monopoles. Du coup le patronat, ennemi de toujours, acharné et obstiné, de la Sécurité sociale, qui en 1945 avait dû « faire » une mauvaise fortune bon cœur, il peut maintenant tout faire. D'autant que la classe ouvrière reconstruite est plus faible que jamais.



1960 : Autre étape du démantèlement de la Sécurité sociale. Cette fois l'attaque porte sur les structures. Les décrets du 12 mai 1960 — qui seront suivis de ceux du 11-1-1961 — renforcent les pouvoirs de tutelle du ministre du Travail. Par contre, ceux des administrateurs — plus encore démocratiquement élus — sont réduits à néant. Par ces deux mesures, le régime instauré en 1945 est donc démantelé.

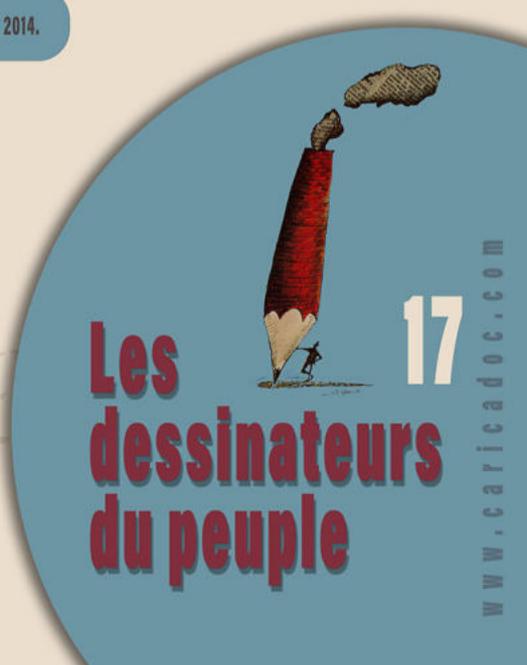


1967 : Le patronat est satisfait. M. F. Ceyrac, l'actuel président du CNPF, se félicite des ordonnances du 21 août 1967. Il y a de quoi ! Les ordonnances constituent une attaque sans précédent contre la Sécurité sociale, qui depuis la libération a été discutables progrès sociaux. Non seulement les cotisations sont augmentées, mais les prestations sont réduites.

Kamb, La Vie Ouvrière, 1973.



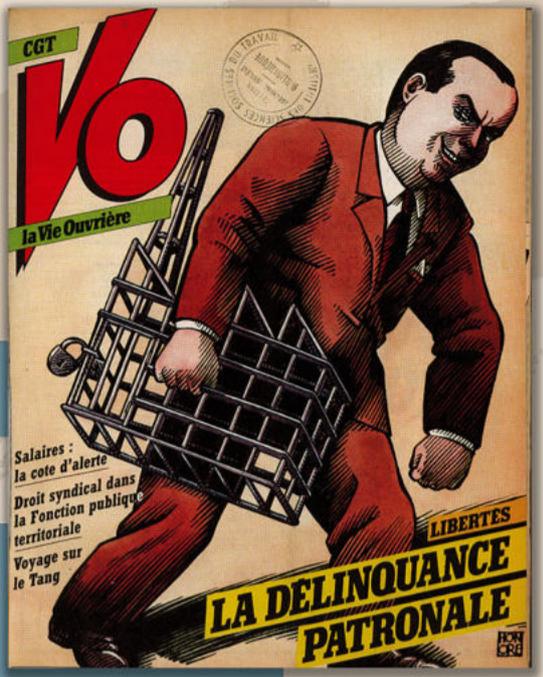
Faujour, Nouvelle Vie Ouvrière, 2014.



Les patrons

Si l'expression «chef d'entreprise» a remplacé «patron», le «prolétariat» se définit historiquement en opposition au propriétaire des moyens de production, c'est à dire le capitaliste, ou encore la bourgeoisie telle que la concevait Karl Marx notamment. Représenter le patron, c'est inévitablement poser la question des rapports sociaux, et plus encore des rapports de classe. Mais c'est poser la question, sans toujours vouloir y répondre de manière frontale. Comme on l'a vu, depuis les années 1980, les grandes centrales syndicales ont eu tendance à mettre à distance les idéologies classistes héritées du 19e siècle et de la révolution russe de 1917. Avant les années 1980, ou encore aujourd'hui dans certains syndicats, le patron incarne cette classe bourgeoise et prédatrice, parfois animalisée pour mieux montrer son caractère prédateur : en pieuvre tentaculaire, ou encore en requin, animal récurrent dans la palette du dessinateur révolté. Le patronat «possède» les usines qu'il tient dans ses tentacules ou ses mains. Par le jeu de changement d'échelle, il domine de toute sa hauteur le travailleur opprimé. L'actionnaire, plus insaisissable, reste difficile à représenter, tout comme la financiarisation généralisée de la société. Au fil du temps, le patron, identifié depuis le 19e siècle par son haut de forme, son embonpoint et son cigare, laisse place au «manager» en chemise cravate qui représente dorénavant moins une classe sociale qu'une simple fonction d'encadrement.

Honoré, La Vie Ouvrière, 1986.



Sabadel, Syndicalisme Hebdo, 1973.

prendre des participations ici et là. Après avoir lutté contre eux au sein d'une sorte de front patronal, Edmond Vandendriessche, premier fédérateur pendant de France, juge plus prudent de changer de camp. En 1969, c'est non seulement la prise de contrôle des magasins parisiens de « La Belle Jardinière », mais aussi des « Saint-Frères », les rois du jute. Les quatre frères Willot l'emportent sur les trois frères Saint, c'est plus qu'une victoire, c'est un symbole. Enfin, en 1970, c'est l'absorption du « Bon Marché », le plus vieux des grands magasins de Paris.



« Agache-Willot », c'est aujourd'hui 30 000 salariés, 128 usines, 22 grands magasins, 2 304 immeubles à usage d'habitation dont 241 à Paris, 357 891 mètres carrés de magasins ou de bureaux, 1 374 209 m² de surface d'explo-

tation industrielle repartis sur plus de 3 000 000 de m² de terrains. C'est aussi, par rapport à l'ensemble de la production française : 60 à 75 % de la filature et du tissage de jute, 50 % de la filature de lin, 35 % des pensements et articles d'hygiène textiles, 35 % des bâches nylon et polyester, 30 à 35 % du velours d'habillement, 30 % de la corderie, 25 % du linge de maison, 25 % des tapis, 20 à 25 % des couvertures.

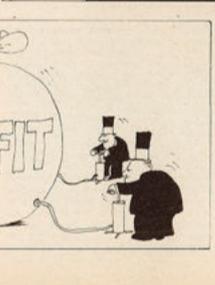
Mais on ne parcourt pas un chemin comme celui-là sans se faire de sérieux ennemis. Surtout lorsqu'on n'a pas toujours été franc de collier. Déjà, en 1968, les quatre frères avaient attiré l'attention sur eux en re-

en échange de quoi Saint-Frères s'engage à créer de nouvelles actions et à en remettre suffisamment aux frères Willot pour que ceux-ci deviennent majoritaires. Le seul inconvénient est que, selon certains experts, le montant des titres apportés n'a jamais dépassé 62 millions.



Autre exemple : en séduisant des actionnaires minoritaires, les Willot accèdent à la direction effective d'une entreprise qu'ils ont l'intention de racheter. L'un d'entre eux se fait nommer P.D.G. contre la promesse de souscrire à une augmentation de capital ; maître des lieux avant d'avoir déboursé quoi que ce soit, les quatre frères s'acquittent de leur dette en puisant... dans les actifs de la société dont ils viennent de prendre le contrôle.

Et l'on pourrait continuer ainsi longtemps... Sans parler des 1 200 licenciements prononcés au sein du groupe de 1967 à 1970. Sans parler des conflits qui ont éclaté un peu partout, du « Bon Marché » à la « Coframaille ».



Qu'il s'agisse d'absorber un concurrent, de créer des usines en Afrique où les salaires sont particulièrement bas, une seule règle guide les frères Willot : le profit. Nous n'avons, auventils, aucun complexe : nous sommes là pour gagner de l'argent et nous n'avons pas peur de le dire. Au fond, quatre frères auxquels on aurait tort de ne pas accorder de circonstances atténuantes. N'ont-ils pas entre autres mérites celui de dire tout haut ce que tous les capitalistes pensent tout bas ?

LA MORT DE LA PROTECTION SOCIALE COLLECTIVE

Philippe, Force Ouvrière, 2001.

CONSEIL EN MANAGEMENT

Charb, Ensemble, 2014.

FORCE OUVRIÈRE

CES FIRMES QUI AFFICHENT DES «CODES DE BONNE CONDUITE»

AU MARCHÉ DES BONS SENTIMENTS

Devant les scandales provoqués par l'horreur économique, comme le travail des enfants, de plus en plus d'entreprises, particulièrement des transnationales, adoptent une démarche éthique. Tout irait pour le mieux si les labels vertueux qu'elles s'attribuent, eux-mêmes parfois objet d'un commerce rentable, ne tendaient à supplanter les normes internationales du travail. Dans un cas, les travailleurs sont «protégés» par la bonne volonté paternelle des employeurs. Dans l'autre, ils bénéficient de garanties légales. Une distinction qui a des conséquences pratiques et... morales.

Jy, Force Ouvrière, 2001.

HALTE AU RACISME ANTIPATRONAL

Kamb, La Vie Ouvrière, 1973.

Politique et patronat

Les politiques défendent-ils le bien commun, l'intérêt général ? Les dessins de la presse syndicale qui mettent en scène le personnel politique depuis les années 1960, et en fait depuis l'existence même de la presse syndicale au début du 20e siècle, permettent d'en douter. Dès la Révolution de 1848, la République a deux visages : elle peut se faire «bourgeoise» lorsqu'elle réprime avec violence les ouvriers pendant les fameuses journées de juin ; à l'opposé, avec les communards de 1871, la République se veut sociale, populaire et révolutionnaire. Dans la presse syndicale, présidents, premiers ministres, ministres ou élus sont évoqués uniquement par le prisme des lois et décisions néfastes au monde du travail. Les dessins mettent en image le lien qui unit patrons et politiques, un lien dont les mobiles ne sont pas obligatoirement explicités, mais qui illustre la connivence entre les deux mondes. Parfois, le lien se fait subordination, voire corruption. Le monde politique défend les intérêts des possédants contre ceux des salariés, mais défend également son propre intérêt. En tous cas, de toute évidence, le travailleur a deux ennemis : le patronat, et certains élus du suffrage universel, ou ceux qu'ils ont nommés (ministres, hauts fonctionnaires...). Parfois, les uns et les autres rencontrent sur leur chemin la colère des salariés...



Mutio, Force Ouvrière, 1995.



Kamb, La Vie Ouvrière, 1973.

Gracia

LE BILLET DE JURIDIX

TAIS-TOI!



Babouse, La Nouvelle Vie Ouvrière, 2014.

Dauillé, Syndicalisme Hebdo, 1986.



Autrement dit



Faujour, La Nouvelle Vie Ouvrière, 2008.

Pots-de-vin

Quand les salariés trinquent



Galvin, CFDT Mag, 1995.

S'il est un secteur où l'argent de la corruption a longtemps coulé à flots, c'est bien celui de la distribution de l'eau. Jusqu'à ce que plusieurs entreprises de construction se lancent dans l'assainissement... Réunion, mais aussi Saint-Quentin, Montpellier... et formations politiques (Parti communiste, Parti Républicain...).



Siné, Syndicalisme Hebdo, 1968.

Les dessinateurs du peuple

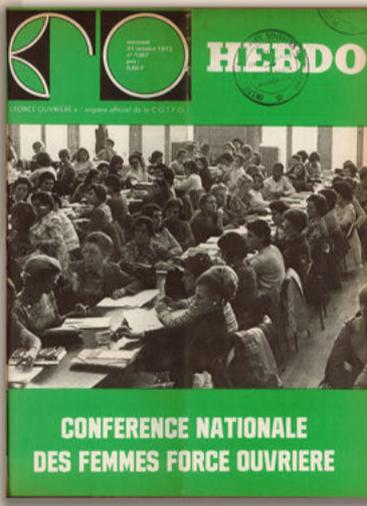
20

Travailleuses, syndiquées...

Les organisations ouvrières ont longtemps perçu les femmes comme des adversaires. Plus inféodées à l'Église catholique que les hommes et donc plus conservatrices, elles constituaient également une menace vu leur faible taux de rémunération. Malgré leur irruption régulière dans les mouvements sociaux, depuis la Révolution de 1789 notamment, des femmes, largement privées de droits par le Code Napoléon, revendiquent l'égalité avec les hommes et également bien sûr le droit de vote.

Les syndicats vont se montrer réticents à intégrer les femmes dans leurs rangs. En 1900, on dénombre seulement 6,5 % de femmes dans les syndicats, alors qu'elles représentent 35% de la population active. Des grèves, menées contre l'embauche de femmes, seront parfois soutenues par les syndicats. Rappelons qu'à certaines époques, les femmes ont interdiction d'accès aux réunions politiques.

Si la CFTC a, dès la fin du 19e siècle, organisé des syndicats féminins, il faut attendre les années 1970 pour que la CGT, la CFDT et FO s'engagent plus largement dans la voie de la syndicalisation des femmes, et militent pour la défense de leurs droits. Mais autant le dire, les femmes sont les grandes absentes du dessin de presse syndical. Quand elles apparaissent, c'est souvent au second plan, ou dans des groupes majoritairement masculins. Il faut attendre la période récente, alors que le féminisme est redevenu un enjeu de société de premier plan, pour que la question syndicale soit également traitée au travers du prisme féminin. Si le sexisme des directions est évoqué, concernant les carrières et les salaires, voire le harcèlement, celui des salariés eux-mêmes ou des syndicats n'a pas vraiment de place dans la presse syndicale. Rappelons que le milieu du dessin de presse est encore presque exclusivement masculin...



Catherine, Syndicalisme Hebdo, 1981.

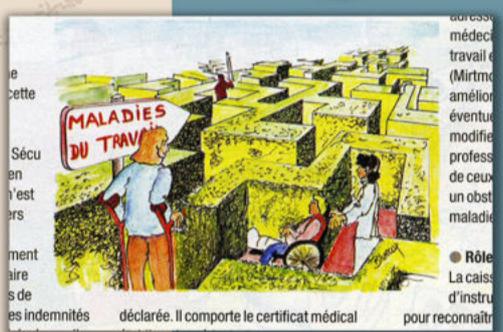
Honoré, La Nouvelle Vie Ouvrière, 2008



St. Gracia



Mutio, Force Ouvrière, 2008.



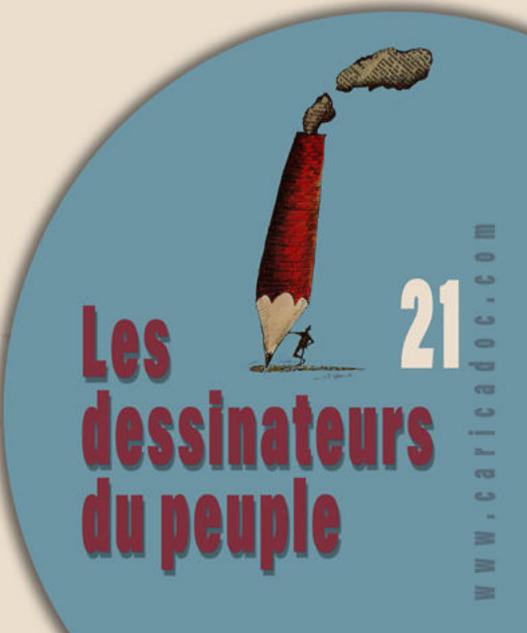
Bluecox, La Nouvelle Vie Ouvrière, 2008.



Placide, Guide des carrières des territoriaux de la FSU (SNUTER) 2014.



Besse, Journal des Activités Sociales des salariés de l'énergie, 2022.



Intégrer la diversité

Diversité ? Pendant longtemps, la presse syndicale, influencée par une vision classiste des rapports sociaux, a incarné le camp du salariat au travers d'une figure type, celle de l'ouvrier blanc d'âge moyen en bleu de travail. Si le stéréotype du patron a peu à peu évolué, du mâle bedonnant en costume, haut de forme et cigare, celui du travailleur a subi un radical dépoussiérage ces vingt dernières années. Les dessinateurs de la presse syndicale ont en effet cherché à souligner cette diversité du monde du travail, non pas dans le but d'en finir avec la lutte des classes, mais pour offrir une visibilité à de larges pans de la société trop peu pris en compte : les femmes d'abord, longtemps perçues par les syndicats comme des adversaires, puis également les minorités dites « visibles », à commencer par les travailleurs d'origine étrangère ou encore les jeunes. Ces dernières années, la diversité s'est encore élargie avec la volonté de ne pas oublier les personnes à mobilité réduite. On voit aussi tout un processus qui vise à sortir du stéréotype de la minceur concernant les silhouettes.

Les attentes en matière de représentation des diversités ne sont pas sans poser problème au dessinateur. Comment n'oublier personne ? Comment échapper aux stéréotypes « raciaux », lorsqu'on veut évoquer la diversité des origines ? Jusqu'à quel point remettre en cause les stéréotypes de genre et échapper à la binarité normative ?

Faujour, *La Nouvelle Vie Ouvrière*, 2011.



Laville, *CFDT Magazine*, 1981.

Placide, *Guide des carrières des territoriaux de la FSU (SNUTER)* 2016.

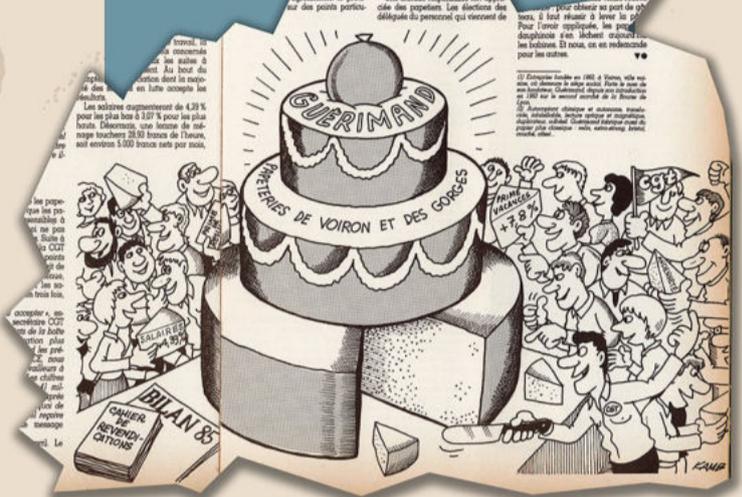


Besse, *Caisse centrales d'activités sociales des industries électriques et gazières*, 2017.



Bellenger, *La Vie Ouvrière*, 1986.

Kamb, *La Vie Ouvrière*, 1986.



L'horizon international

Cabrol, *La Vie Ouvrière*, 1986

Bien que focalisées sur la défense des salariés d'«ici», les confédérations syndicales se sont toujours intéressées à la situation internationale du fait de leur adhésion à des confédérations internationales. D'une part du fait de leurs liens avec d'autres syndicats ou partis amis situés à l'étranger, comme la CGT avec les syndicats liés à l'URSS, la CFTD avec Solidarność en Pologne par exemple ou encore le regroupement des confédérations françaises au sein de la Confédération Européenne des Syndicats, fondée en 1973. D'autre part, la situation politique et économique mondiale impacte la situation intérieure et toute critique ou valorisation de la situation internationale a valeur d'exemple pour ce qui se passe «ici». Au-delà de la stricte défense du salariat, les syndicats mettent en avant des valeurs comme la démocratie, dénonçant régulièrement les dictatures et leurs conséquences sur le monde du travail. Apartheid en Afrique du Sud, dictature Chilienne... La CGT, liée à l'URSS, a longtemps présenté les USA comme l'ennemi public numéro 1, dénonçant par exemple la guerre du Vietnam, appelant au désarmement et à la paix. Deux points de vue prévalent : d'un côté la dénonciation politique et morale, de l'autre, le prisme économique, adopté principalement par FO. La financiarisation internationale et le rôle des banques, les grands traités de libre échange, les crises financières, voilà autant de sujets qui peuvent, au-delà de la défense des valeurs démocratiques et républicaines, inspirer les dessinateurs.



Olof Palme était l'un de ces rares hommes d'Etat chez qui la légende, le symbole l'emportent sur le quotidien politique. Dans le monde entier, il était perçu comme messager de la Paix. Un message éternel au besoin, tenace toujours. Est-ce ce message, cette amitié qu'on a voulu tuer ? Les assassins, alors, ne se sont pas trompés de cible. Dans l'hommage international rendu au premier Suedois et, au-delà de lui, à la cause de la Paix réside leur échec.



Faujour, *La Nouvelle Vie Ouvrière*, 2001.



Faujour, *La Nouvelle Vie Ouvrière*, 2008.

Thibot, *Syndicalisme Hebdo*, 1981.



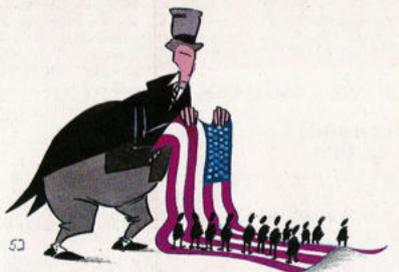
Rolko, *Syndicalisme Hebdo*, 2001.

AFRIQUE LES DÉGÂTS DES BAILLEURS DE FONDS

Dans un rapport de plus de cinquante pages, la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) critique sévèrement le rôle de la Banque mondiale en Afrique. «La région antisyndicale, l'effacement des codes de la mise à l'écart des salariés représentés par les travailleurs parmi les effets pervers d'ajustement mal en œuvre sur l'Afrique», dément publié à la veille des nouvelles de la pandémie et du dialogue international. Nous avons les conditions



Dautheribes, *Force Ouvrière*, 1995.



Kkrist Mirror, *Force Ouvrière*, 1995.

dépenses de l'État et de l'augmentation des impôts. Une des principales catastrophes économiques pour les travailleurs. Cela a provoqué «une agitation sociale sans précédent». La flexibilité du marché du travail, à savoir la position des employeurs

Les dessinateurs du peuple

En guise de conclusion

Gracia, *La Nouvelle Vie Ouvrière*, 2001.

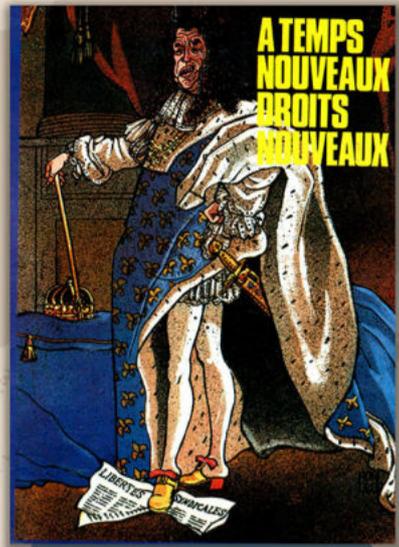
Sans l'ouvrage d'Henri Pinaud *Les Dessinateurs du peuple* - et son prolongement sous la forme de cette exposition -, le dessin de presse syndical serait aujourd'hui hélas totalement oublié en tant que phénomène social, culturel et finalement « politique ». Explorer les usages du dessin satirique dans la presse confédérale depuis les années 1960, montre combien les mutations de ces dernières décennies ont aussi pesé sur la presse en tant qu'objet, avec une réduction de la pagination et un glissement de plus en plus prononcé vers le numérique. On constate surtout une tendance de fond au recul du dessin satirique au profit de la photo, plus facile à gérer. À partir des années 1980, on perçoit également une profonde adaptation des thèmes et du ton à l'évolution même de la ligne politique des confédérations syndicales.

La grande mutation a surtout consisté, pour les syndicats, à s'éloigner du marxisme, cadre conceptuel au travers duquel était analysée la dynamique sociale depuis le 19e siècle. Cette mise à distance a entraîné un autre regard sur les rapports sociaux, un recul de la vision classiste du monde et de la remise en question du capitalisme. Les évolutions des structures de l'emploi, des rapports sociaux, la tertiarisation de l'économie et sa mondialisation ont transformé les enjeux syndicaux. Avec comme corollaire, une nouvelle manière de traiter, par le dessin, l'actualité syndicale. Et pourtant on aura remarqué la permanence des thèmes, au travers des différentes périodes, et leur récurrence. Retenons donc, qu'à certaines périodes de leur histoire, les confédérations ont misé sur le dessin satirique, ces images étant alors considérées comme d'importants vecteurs pour porter la lutte syndicale et sociale. Elles ont permis de galvaniser les militants et au-delà, les sympathisants. Le dessin de presse syndicaliste a aidé à faire mûrir les consciences, à faire vivre l'espoir en un monde meilleur.

Pour cela, nous tenons à remercier les dessinateurs et dessinatrices pour leur immense talent et leurs courageux engagements. Nous remercions également infiniment les confédérations syndicales et l'ISST (Institut des Sciences Sociales du Travail) pour leur aide dans la réalisation de cette exposition qui, nous l'espérons, vous a intéressé !

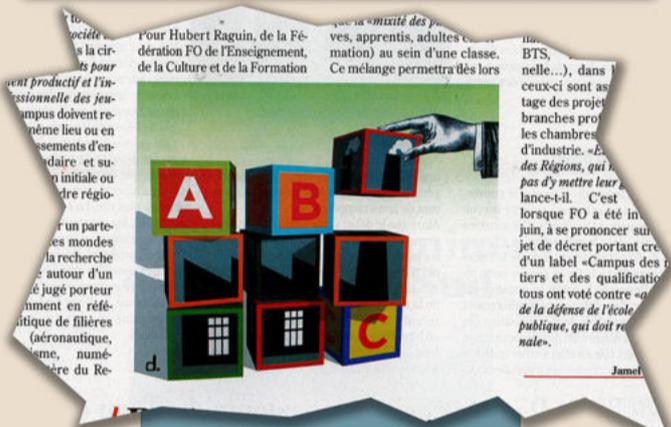
Vous voulez présenter notre exposition dans votre syndicat, votre mairie ou votre centre culturel ?
Contactez-nous : lesdessinateursdupeuple@gmail.com

Mutio, *Force Ouvrière*, 2008.

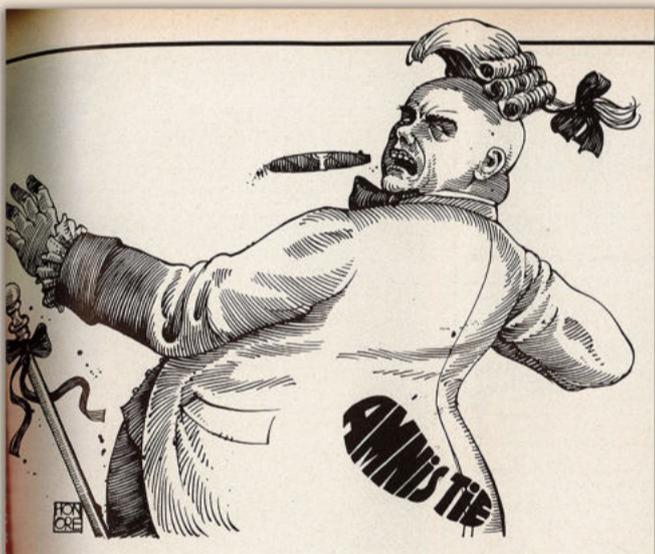


Honoré, *La Vie Ouvrière*, 1981.

Faujour, *La Nouvelle Vie Ouvrière*, 2001.



Dautheribes, *Force Ouvrière*, 2014.



Honoré, *La Vie Ouvrière*, 1981.

Bonjour, *Force Ouvrière*, 2011.



Galvin, *CFDT Magazine*, 1995.

